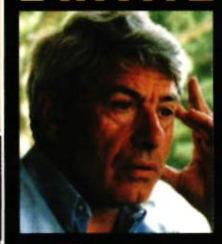
POBL VREIZH/LE PEUPLE BRETON
N° 466 / 3€
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ
MIZ DU / NOVEMBRE 2002

LE PEUPLE BRETON

L'INVITÉ



Roger GICQUEL



TV BREIZH

LE POINT AVEC ROZENN MILIN

Raffarin p. 3-4
Décentralisation ?

Histoire p. 9-10
Morvan Marchal

Disques p. 31-32
Les nouveautés

La chronique de Roger Gicquel

Le «Siglot»

Comme francophone le sommet de Beyrouth ne m'a pas laissé indifférent. Cette langue partagée par 52 états en dépit d'une anglophonie toujours envahissante reste théoriquement, bien trop théoriquement (que de guerres fratricides chez ceux qui la pratiquent !) un bon véhicule de la pensée humaniste et du droit international qui en découle. Et puis Chirac a su habilement fédérer les 45 chefs d'État et de gouvernement présents dans la résistance aux attitudes guerrières de G.W. Bush. Ce n'est pas rien.

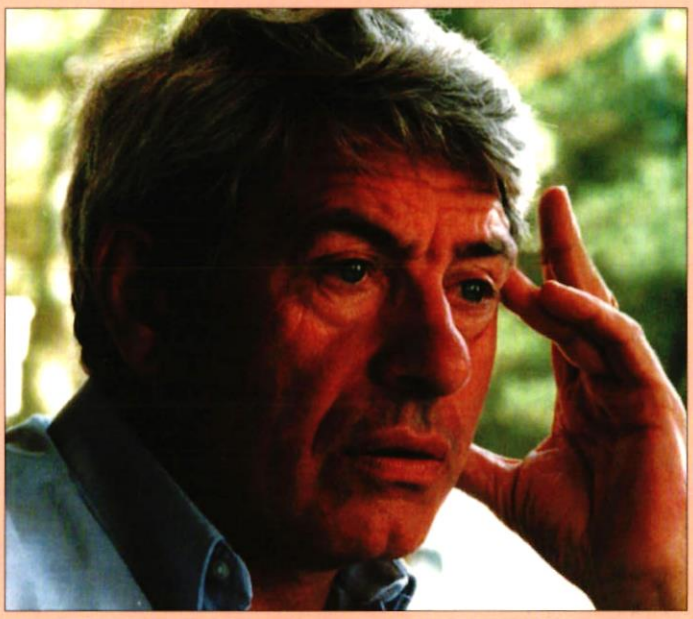
Je laisse à d'autres les analyses de ce sommet francophone. Deux questions m'agitent cependant. La première, c'est que dans la plupart des pays concernés, sinon dans tous, se pratiquent d'autres langues, minoritaires certes, mais dépositaires d'autres cultures, d'autres façons de penser, non seulement respectables, mais vitales et méritant sauvegarde, pourquoi pas dans un bilinguisme politiquement assumé. Alors, à quand un sommet francophone structurant à ses côtés un sommet bis, ni « off », ni contre, où le breton, le basque, le wolof, le kabyle et des dizaines d'autres langues témoigneraient de l'indispensable promotion de la diversité culturelle ? Utopique ? A voir !

●

Les mots sont les mots ; l'abus des abréviations est une pollution qui va croissant ; voilà ce qui me tarabuste. La forme absconse des sigles n'est pas seulement une facilité, elle tient les non-initiés à l'écart de leur véritable sens. Affaire de classes. Affaire de catégories. Affaire de pouvoir.

Le langage populaire a son verlan, une des formes de l'argot. Il faut bien une réplique des gens « d'en bas », aux codes des gens « d'en haut ». La langue des initiés, c'est ce que j'appelle le... siglot. N'y a-t-il que moi qui s'agace de lire et d'entendre par exemple que la francophonie c'est l'OIF qui prend en compte les réalités de l'OMC, comme le font d'ailleurs les ONG et même la FIDH ?

Que TNT ne désigne pas seulement un explosif mais désormais la télévision du futur ; que le POS, devenu le PLU repose sur le COS avec des ZI, des ZAC, des ZUP, des ZAD (je zappe !), alors que dans les ZEP, on est loin du CAPES.



L'OPAH s'est fait attendre dans les HLM anciennement HBM. C'est par le RPG que passe la TPU. Le CDI a son CGI pour l'IRPP. On ne peut connaître en même temps le RMI et la RTT. Des nombres font aussi partie de la famille siglotique administrative. Les Bretons des 22, 29, 35, 56, 44, pour lesquels le CUAB réclame la réunification ont, peu ou prou, affaire à leurs DDE, DDAF, DDASS, DRASS, DRIRE, DIREN, etc., quand ce n'est pas avec la DATAR. La palme revenant à la DDCCRF pour les consommateurs. Pas besoin d'expliquer aux chômeurs ce qu'est l'ANPE et l'ASSEDIC, ni aux employeurs l'URSSAF, ni aux retraités la CRAM, l'AGIRC, l'ARRCO, le tout éminemment poétique. Connues aussi par leurs sigles les centrales syndicales mais pas certaines formations politiques qui en changent trop souvent, JJSS et VGE, en savent quelque chose.

A l'UMP, on ne dit pas encore JPR mais au PS on dit moins DSK. Le domaine de l'enseignement où l'on est censé apprendre notre belle langue est tellement fourni en sigles, que je ne retiens que ceux de l'orientation : le CIO (qui n'est pas le Comité international olympique) et la PIAO, plus tard le CIDJ. On peut se contenter du BAFA. L'environnement est pareillement touché. Administrateur d'Eau et rivières de Bretagne, je me rendrai au CA d'ERB pour entendre le directeur du CRIR, évoquer les dysfonctionnements des CDH et l'argent mal dépensé dans les BV par BEP et les PMPOA...

Ici, partagerez-vous mon vieux vertige que je pourrai augmenter à l'infini ?

Dans « Le château » de Kafka, « K » s'épuise à vouloir rencontrer « Klamm ». Dans le maquis des sigles, je me fais, moi aussi, l'effet d'être un arpenteur sans son contrat...

Le dictionnaire des sigles remplacera un jour le dictionnaire des rimes. Le siglot est déjà une vieille maladie. L'ONU remplaça la SDN, La CECA préfigura la CEE et ainsi de suite. A ceux qui me tiendraient rigueur de cette chronique dans le PB de l'UDB, j'avoue humblement que mon seul diplôme est le DEPP [1], ceci expliquant sans doute mon aversion pour les sigles.

Roger Gicquel

(1) *Diplôme d'études primaires préparatoires (sous Pétain).*

Souscription

Votre générosité ne se dément pas, mois après mois et la rédaction du P.B. vous remercie de ces contributions volontaires qui valent un long courrier d'encouragement. Car, vous l'avez tous compris, c'est l'argent, qui nous manque pour faire un meilleur P.B. L'argent et les abonnements : pensez à proposer notre titre à vos connaissances et, pourquoi pas ? les abonner vous-même. Merci pour tout ce que vous faites pour le P.B.

R.G., Plouër-sur-Rance, 40 € ; P. Pellen, Nantes, 15 € ; J.P. Ciret, Saint-André, 30 € ; A. Nevoux, Hennebont, 20 € ; Y. Calage, Le Mans, 18 € ; D. Dulong, Gouesnac'h, 10 € ; R. Quénet, Keryado, Lorient, 3 € ; T. Kermorgant, Achères, 10 € ; D. Le Rouzic, Ermont, 3 € ; A. Le Ruyet, Plouay, 3 € ; P. Cornet, Nantes, 10 € ; A. Kervern, Brest, 10 € ; G. Thoumelin, Lille, 5 € ; A. Goalic, Quimper, 20 € ; R. Pédron, Plérin, 10 € ; S. Quintin, Lorient, 5 € ; Y. Fiévet, Gonesse, 8 € ; Y. Coatanoan, Parigné-L'Evêque, 5 € ; Thomas, Pouant-Limoges, 10 € ; J.F. Monnier, Rennes, 3 € ; L. Le Guillou, Plouhinec, 5 € ; De Lipowski, Dinard, 10 € ; B. Cadoret, Etables, 20 € ; P. Cadorel, Rézé, 10 € ; J.P. Guillou, Saint-Mathurin-sur-Loire, 10 € ; Le Clercl, Béton, 10 € ; B. Boheas, Vertou, 10 € ; A. Rousseau, Saint-Etienne-de-Mont., 10 € ; N. Baudesson, Le Mans, 3 € ; D. Lehaut, Lannion, 5 € ; P. Rault, Ploufragan, 10 € ; Y. Le Maître, Vannes, 10 € ; Y. Raymond, Saint-Hernin, 10 € ; C. Lacombe, Vannes, 8 € ; J. Guyonvarc'h, Hennebont, 5 € ; G. Couedelo, Trévron, 5 € ; Y.B. Le Montréer, Lannion, 5 € ; D. Amisse, Saint-André-des-Eaux, 3 € ; Morvan, Plabennec, 5 € ; L. Fauchard, Baye, 5 € ; G. Mazot, Caurel, 3 € ; J. Duboc, Champanges, 10 € ; Fenet, Sauteron, 10 € ; F. Richard, Le Blanc-Mesnil, 23 € ; R. Hervé, Le Rheu, 5 €. **Total mois : 448 €. Total année : 4.138,99 euros.**

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - BP 1 - 29850 GOUESNOU
Fax 02 98.37.91.74
Directeur de la publication :
Joël Guégan
Rédacteur en chef :
Ronan Leprohon
Rédacteur-adjoint :
Jean-Jacques Monnier
Responsables de rubriques :
Yannig Baron, Alain Cedelle, Mikaël Erwan, Yann Fiévet, Yves Jardin, Fañch Treger.
Correspondants :
En Catalogne : Philippe Liria
En Occitanie : Gérard Tautil.
Critiques de disques :
Bretagne : Pierre Morvan,
Celtie : Philippe Cousin,
Pays basque : Alain Hervochon.
Critiques de livres :
Jean-Jacques Monnier,
19 Penn ar Pave, 22300 Lannion.
Livres en breton :
Glaoda Millour,
2 place René Cassin, 29600 Morlaix.
Responsable publicité :
Ronan Leprohon, au journal.
Éditeur :
Les Presses populaires de Bretagne
CPAP : 66132
Composition, impression, routage :
IMPRAM, Imprimeurs du Triangle, Lannion.
ABONNEMENTS, ADMINISTRATION : 9 rue Pinot Duclos, 22000 Saint-Brieuc
Tél-fax : 02.96.61.54.11
Dépôt légal : 4e trimestre 2002.

Sommaire

Novembre
Du
2002



Dans quelques semaines se tiendra à Lannion le Congrès de l'Union démocratique bretonne dont nous rendrons compte à nos lecteurs. Il est certain qu'à cette occasion, les militants et les dirigeants de l'UDB se pencheront sur les problèmes du "Peuple breton", journal qui reste – 38 ans après sa création – un des moyens privilégiés d'expression de la revendication bretonne. Les problèmes ? Les temps changent et à l'époque de la diffusion militante qui a longtemps fait le succès du P.B. a succédé le temps d'aujourd'hui, où le lecteur consomme son magazine, comme un autre loisir, télévision comprise. Et le lectorat des titres politiques ne progresse pas, au contraire ! Notre diffusion, qui ne peut s'accommoder aujourd'hui des coûts de la distribution généralisée en kiosque, ***est entièrement dépendante des abonnements****. Comment augmenter, durablement et sensiblement, ces abonnements ? C'est une des questions à laquelle devra essayer de répondre le congrès UDB de Lannion.*

●

En attendant, dans ce numéro vous trouverez un menu fort varié, s'ouvrant sur des réflexions politiques capitales en ces temps de "décentralisation" annoncée : vous trouverez ces articles pages 2, 3 et 4. Un peu plus de recul, avec des échos du colloque rennais "Identité et démocratie", pages 6 et 7. Et puis des "papiers" sur l'histoire et les langues, pages 9 et 11.

Les rubriques régulières de nos amis Fiévet, Ar Meur, Cedelle, Monnier, Cousin, Morvan sont au rendez-vous de ce mois, comme autant de témoignages de la variété de ceux qui, mensuellement, participent à notre rédaction.

Des articles un peu plus exceptionnels, pour finir. Le P.B. présente ce mois-ci, trois entretiens d'importance avec Jean Marot, Karan Casay et Rozenn Milin. Je vous laisse les découvrir.

Bonne lecture à tous !

Ronan LEPROHON


Page 14


Pages 18-19


Pages 20-21


Pages 22-23

Le crédit-photo de couverture :
– Rozenn Milin : TV Breizh.
– Roger Gicquel : DR.

Notre magazine paraît habituellement le premier vendredi du mois. Exceptionnellement, en raison de la Toussaint, il sort ce mois-ci, le 28 octobre.


Archives Hélène Cailleux

Quand les notables méprisent le peuple

L'intervention au nom du CUAB de l'universitaire Pierre-Yves Le Rhun lors des "assises des libertés locales" de Nantes le 18 octobre a donné lieu à des réactions verbales et un chahut qui en disent long sur l'idée que se font du peuple ceux qui sont censés le représenter d'une manière ou d'une autre. Alors que Pierre-Yves Le Rhun venait d'exposer dans une ambiance hostile les arguments en faveur d'une Bretagne réunifiée, d'une Vendée rendue au Poitou et d'une région Val de Loire qui relierait Tours et Angers, Roselyne Bachelot, la ministre et fille de député originaire du Maine-et-Loire, a parlé de "question folklorique" tandis que le président du conseil économique et social des PDL comparait la réunification de la Bretagne à du "charcutage". Seul Patrick Mareschal, le président du groupe des élus PS au conseil général de Loire-Atlantique et ancien président du CUAB lui-même, a adopté une attitude respectable à la sortie de cette curée : "les rires de notables, c'est indigne" (Ouest-France, édition de Nantes, 19/10).

Disons-le clairement : si la droite gaulliste, puis chiraquienne a fait beaucoup pour proroger le décret scélérat pris par le régime de Vichy en 1941, les maires PS de Nantes et de Rennes ne sont pas pour rien dans le fait que la volonté d'une nette majorité des citoyens de Loire-Atlantique (plus de 7 sur 10) reste insatisfaite. Tous les deux prétendent positionner leur cité comme "la" métropole de l'ouest français et poursuivent une course à l'échalote aussi vaine (Nantes ni Rennes ne seront jamais Barcelone) que lourde de conséquences pour l'ouest de la Bretagne, dont les forces vives alimentent cette quête de l'enflure perpétuelle. Adeptes des thèses technocratiques de la DATAR qui ne jure que par les métropoles et un redécoupage du territoire français en 6 à 10 régions de taille soi-disant européenne (alors que la Bretagne réunifiée occuperait la 20e place sur 206 régions européennes pour la population et la 22e pour la superficie), Jean-Marc Ayrault et Edmond Hervé militent de plus en plus ouvertement contre la réunification administrative de la Bretagne. Le 18 octobre à Nantes, Jean-Marc Ayrault n'a pas hésité à prendre pour modèle un certain Olivier Guichard, devant un Sarkozy qui n'en demandait pas tant !

Dans un parti dont l'autisme est dénoncé par ses adhérents, voire même plusieurs de ses dirigeants, le pauvre Patrick Mareschal donne l'impression de ramer à contre-courant quand il ne fait que réclamer le respect de la volonté populaire. Un vote sur la question de la réunification de la Bretagne auprès des adhérents de la fédération PS de Loire-Atlantique lui a même été refusé quelques semaines avant les élections du printemps dernier... Le positionnement obstiné de Jean-Marc Ayrault prouve que les leçons électorales de ce bétonnage interne n'ont pas été tirées. La droite s'en frotte les mains.

Kristian GUYONVARC'H

Décentralisation : une demande d'Ar Falz : la Bretagne dans les programmes scolaires

Au moment où le gouvernement annonce une prochaine loi de décentralisation, Ar Falz, mouvement culturel breton, demande, comme il le fait depuis sa création, que les programmes d'histoire-géographie, lettres, arts, etc., tout en restant dans un même cadre national dépendant de l'Inspection générale, soient adaptables, dans une proportion à discuter, aux réalités régionales (ex. histoire de Bretagne, musique bretonne, littérature bretonne en langue française et traduite en français) ; une telle latitude permettrait d'étendre cet enseignement à l'ensemble des élèves de Bretagne. Bien évidemment, cela nécessiterait un vaste plan de formation (initiale et permanente) des enseignants concernés.

En matière d'enseignement de/en langue bretonne, Ar Falz demande une généralisation de l'offre de cet enseignement (optionnel, bilingue, immersif), de façon que tout parent qui le souhaite puisse scolariser son enfant dans cette langue, sur l'ensemble de la Bretagne historique. Pour cela, il demande à la Région-Bretagne (et au département de Loire-Atlantique, en attendant la réunification) de faire pression sur l'État, pour que celui-ci ratifie la Charte des langues minoritaires, signée par le précédent gouvernement.

(16/10/2002)

"Manifeste de la décentralisation en Bretagne" : une démarche équivoque, un contenu qui ignore l'identité bretonne

Le lundi 14 octobre le Conseil régional de la Région-Bretagne à quatre départements, donc amputée, a examiné le "manifeste de la décentralisation en Bretagne". Ce manifeste est le document de tous les paradoxes :

– initié en janvier 2001 pour être soumis au gouvernement Jospin avant la fin de l'année 2001 (engagement pris devant l'assemblée régionale par Josselin de Rohan), il ne ressurgit qu'à l'automne 2002 après une longue période d'hibernation,

– conçu suivant une démarche qui se voulait consensuelle, le document n'a pas été mis aux voix. Or trois vice-présidents du Conseil régional, du groupe des "indépendants", s'en sont publiquement désolidarisés en affirmant devant la presse que ce document n'engageait que M. de Rohan et son cabinet.



Andia

Josselin de Rohan
Il ne faut pas compter sur l'exécutif régional en place.

Dans ces conditions et en l'état, le document que M. de Rohan avait présenté à la presse en septembre ne peut pas être considéré comme l'expression d'une majorité de Bretons.

L'Union démocratique bretonne, de son point de vue, lui voit deux grands défauts :

Premier défaut majeur : un manque d'audace – celle-là même que Jean-Pierre Raffarin appelait de ses vœux – dans la revendication du niveau de pouvoir qui devrait revenir à la Région. Il y a même comme une certaine puérilité à refuser l'hypothèse d'un pouvoir législatif régional, alors que tous les Etats limitrophes de la France l'ont mis en œuvre sur la totalité de leur territoire (Allemagne, Espagne, Italie, Belgique) ou une partie (Royaume uni), avant d'ajouter : "**Toutefois, si un pouvoir législatif, quel qu'il soit, devait être reconnu à l'une quelconque des régions françaises, la Bretagne estime avoir historiquement droit à un traitement identique**" (page 10). Alors que la Bretagne a besoin d'éclaireurs, d'ouvreurs de pistes, elle doit se contenter de moutons de Panurge. La Bretagne qui votera des lois qui banniront le nucléaire et les OGM de son territoire ou qui intégreront la dimension bretonne dans les programmes scolaires (histoire, géographie, économie, disciplines artistiques et sportives), il est clair que ce n'est pas M. de Rohan qui la fera.

Second défaut de taille : l'évacuation délibérée de la dimension identitaire du combat régional en Bretagne. Il faut une sacrée dose de mépris pour passer sous silence la langue bretonne et le gallo avant de revendiquer la création d'un établissement public non pas pour Diwan mais pour l'archéologie sous-marine ! (pages 23 et 24). Il n'y a pas davantage de prise de position en faveur de la réunification administrative de la Bretagne, ni même en faveur de la création provisoire – alors que la loi le permet – d'un établissement public de coopération avec le département de la Loire-Atlantique comme les élus des deux départements de Savoie l'ont fait en créant en 2001 l'Association des Pays de Savoie. Cette attitude de négation trahit une vision technocratique et fonctionnelle de la Bretagne, traitée comme un espace à gérer, une Bretagne vidée de l'identité, donc de l'humanité qui fait son originalité. C'est un choix politique qui ne doit rien au hasard.

Il ne faut donc pas compter sur l'exécutif régional en place pour réaliser le saut qualitatif dont la Bretagne a besoin afin de rejoindre l'Europe des autonomies régionales. Un besoin qui deviendra nécessité quand l'Union européenne, passée de 15 à 25 états, basculera un peu plus encore à l'Est et marginalisera ceux, à l'Ouest, qui n'auront pas su gagner le droit et les moyens de se gérer eux-mêmes.

K. G.

Une gauche déboussolée et sous influence manifeste à Nantes contre la régionalisation

L'inauguration des "assises des libertés locales" à la Cité des Congrès de Nantes le 18 octobre ne laissera pas un souvenir impérissable. *"Au foutoir de la décentralisation"* titrait Libération le lendemain. Quant au Figaro, dont le soutien au gouvernement Raffarin est acquis, il écrivait le 22 octobre : *"Un des enjeux des assises régionales des libertés locales, dont la première s'est tenue à Nantes, est de vérifier si le débat sur la décentralisation dépasse une simple discussion d'élus locaux ou d'experts. Ce qui reste encore à démontrer"*. En effet. La composition de la salle et la teneur des interventions n'ont laissé aucune place à l'improvisation. Le peuple n'était pas invité en ce vendredi matin, jour de labeur…

L'événement ou plutôt les deux événements se sont produits à l'extérieur de la Cité des Congrès de Nantes. C'est d'abord la fédération Régions & Peuples solidaires qui est allée à la rencontre des journalistes dès 9 h afin de leur remettre un document dans lequel elle expose ses revendications et ses propositions pour une vraie régionalisation (voir article ci-contre).

Puis ce fut la manifestation sans doute la plus "abracadabrantesque" de l'année. De nombreux électeurs verts et alternatifs (ex-PSU) de Loire-Atlantique ont été sans doute très surpris de découvrir dans la presse que ceux auxquels ils accordent habituellement leur voix ont appelé et participé à une manifestation qui avait pour mots d'ordre "non à la régionalisation", "non à la décentralisation". Déclenchée par FO, dont les 9 unions départementales du "grand ouest" venaient de qualifier les écoles Diwan d'"escroquerie", et par un "comité pour l'unité administrative de la république" qui sent très fort le Parti des travailleurs (PT) et ses officines telles que la "Libre Pensée", cette manifestation a dérivé lentement mais sûrement →

Une gauche déboussolée et sous influence manifeste à Nantes contre la régionalisation (suite)

d'un appel initial à la défense des services publics vers un discours anti-régions et anti-Europe des plus délirants.

Qu'il semble loin le joli mois de mai de l'année 68 où militants bretons, écologistes et toutes les tendances de la gauche traditionnelle s'étaient retrouvés dans la rue pour libérer la société du carcan d'un pouvoir parisien omnipotent ! Aujourd'hui c'est un ministre de droite, hélas, Nicolas Sarkozy, qui déclare à Nantes : *"Les expériences locales ne menacent pas l'égalité, car actuellement celle-ci n'existe pas entre nos différentes régions"*.

Qui osera contester ce qui n'est pas une opinion mais un constat ? Cette République soi-disant égalitaire par la force du centralisme a laissé se développer de vraies inégalités dans la vie quotidienne tant entre les personnes qu'entre les territoires. Six millions de personnes en France (10 % de la population) vivent en dessous ou juste au niveau du seuil de pauvreté. Le potentiel fiscal par habitant en Ile-de-France est 65 % supérieur à ce qu'il est en Région-Bretagne (chiffre officiel de la Direction générale des collectivités locales). 6 % seulement de la dotation globale de fonctionnement (DGF), la principale dotation de l'Etat aux collectivités, sont fléchés vers la réduction des inégalités de ressources entre les collectivités, tandis qu'en Allemagne un véritable système de péréquation garantit que toutes les régions disposent d'un budget par habitant se situant dans une fourchette de 95 à 105 %. Alors où est l'égalité ?

On doit déplorer vivement que certaines forces politiques et syndicales progressistes soient tombées dans le piège que leur avaient tendu les milieux, peu fournis mais très influents, de l'ultragauche jacobine, spécialistes de l'infiltration syndicale et associative. L'UDB, pour sa part, continuera de prôner une régionalisation et une décentralisation au service de la population.

Solenn LE ROUZIC

Les revendications de la Fédération Régions & Peuples solidaires

REGIONS ET PEUPLES SOLIDAIRES

La Fédération Régions & Peuples solidaires prend acte de la volonté de réforme constitutionnelle mise en avant par le gouvernement Raffarin dans le sens d'une dévolution de pouvoirs dans le cadre des régions.

Cette volonté semble marquer un renversement du discours dominant dans la vie politique française, discours monopolisé jusque là par l'enflure médiatique de Jean-Pierre Chevènement et du pôle jacobin. Cela se manifeste dans un premier temps en Corse où le processus de Matignon, initié par Lionel Jospin et promis à un total démantèlement lors de la campagne de Jacques Chirac, a été relancé.

Régions & Peuples solidaires estime :

1. que rien ne peut être fait dans le cadre constitutionnel actuel et que la révision annoncée de la Constitution est l'aspect essentiel du projet,

2. que cette révision constitutionnelle devra impérativement permettre de régler les problèmes en suspens : reconnaissance des peuples et communautés historiques, reconnaissance des langues "régionales" par une modification de l'article 2 de la Constitution et la ratification de la Charte européenne du Conseil de l'Europe sur les langues minoritaires, problème des écoles associatives pratiquant l'immersion en langue "régionale" telles que Diwan, Iskastolas, Bressolas, Calandretas...

3. que, seules l'Alsace et la Corse bénéficiant de régions administratives correspondant à leur territoire historique, il faut redéfinir le territoire des régions partout où le découpage actuel nie les réalités culturelles et historiques : Pays basque, Savoie, Catalogne (par la création de nouvelles collectivités spécifiques), Bretagne (rattachement de la Loire-Atlantique), Occitanie (pays occitans actuellement en Rhône-Alpes (...) ou en Poitou-Charentes (...),

4. que chaque situation régionale doit pouvoir être traitée de façon différenciée, adaptée aux spécificités historiques et culturelles ainsi que géographiques (insularité, situation frontalière),

5. que les territoires historiques où s'expriment des cultures spécifiques doivent pouvoir être traités en tant que régions constitutionnelles avec pouvoir législatif et ainsi avoir capacité à participer directement aux processus décisionnels de l'Union européenne concernant leurs compétences propres.

Les organisations membres de Régions & Peuples solidaires [1] font valoir ces exigences en participant aux assises régionales ("assises des libertés locales"). Elles s'opposent à la vision technocratique des " grandes régions "prétendument" de taille européenne " puisqu'il existe en Europe des régions de petite taille, tant en Allemagne qu'en Espagne, et même un Etat de 400.000 habitants comme le Luxembourg.

Sur la modification du mode de scrutin

Par ailleurs, Régions & Peuples solidaires dénonce les motivations du gouvernement Raffarin dans ses projets de modification du mode de scrutin pour les élections législatives. Le projet de calquer le mode de scrutin des législatives sur celui de la présidentielle, au prétexte d'exclure l'extrême droite du second tour, est une absurdité... comme l'a prouvé le scénario même de la présidentielle 2002 avec l'élimination de Lionel Jospin dès le premier tour et la confrontation Chirac - Le Pen au second. D'une façon générale tout ce qui renforcerait la bipolarisation ne pourrait qu'aggraver le désintérêt des citoyens pour la vie politique.

Régions & Peuples solidaires approuve le principe de la régionalisation du scrutin pour les élections européennes.

En revanche elle s'oppose fermement à toutes les tentatives de renforcement du fait majoritaire dans les scrutins régionaux ou territoriaux. R&PS rappelle son ferme attachement à la proportionnelle intégrale pour ce scrutin.

(1) L'Union démocratique bretonne (UDB) est membre fondateur de R&PS.

Bretagne : la fin du développement ?

Le développement à l'occidentale est un modèle qui semble incontournable. Comme les entreprises, chaque pays, chaque région, chaque ville doivent se développer. Il faut grossir pour exister. Il faut être plus important que la région ou la commune voisines. Le discours sur le développement, qu'il soit durable ou non, est fortement emprunt de cette pensée économique qui fait du monde un espace unique de compétition. Ainsi, comme l'annonce Jean-Baptiste de Foucauld dans "Les trois cultures du développement humain", l'un des buts du développement consistera-t-il demain à réparer les dégâts du développement ?

Les pays du Nord, notamment pendant les vingt dernières années, ont connu un développement exceptionnel. La plupart des pays du Sud n'ont pu pour l'instant connaître de telles phases de croissance, ou alors des périodes de croissance fragile et sous contrôle (Sud-est asiatique, Amérique du sud…). Pourquoi de tels écarts de développement ? Pourquoi une telle création de richesses a-t-elle débouché sur un tel creusement des inégalités, tant entre le Nord et le Sud qu'à l'intérieur des pays ayant bénéficié d'une croissance confortable ? La question revient sans cesse. L'image d'une Afrique paupérisée nous rappelle malheureusement la terrible actualité de cette question.

Le développement de certains pays reposerait sur le sous-développement d'autres selon les vieux principes ricardiens de division internationale du travail. C'est l'une des réponses. Il y en a bien d'autres évidemment. Comme le disait François Partant, auteur de "La crise s'aggrave", l'idée que les pays du Sud puissent rattraper ceux du Nord est vide de sens puisque les deux font partie d'un même système. Ils sont liés l'un à l'autre. Le développement de l'un se fait contre le développement de l'autre.

Un changement de système, mar plij !

A l'aune de la situation du monde, la réalité française et son rapport aux périphéries sont éclairantes. Les Bretons, Corses ou autres Limousins, sans connaître de tels écarts de développement, peuvent constater une concentration des richesses sur quelques territoires (Ile-de-France, Rhône-Alpes).

Seul un changement de système devrait pouvoir changer la donne. Les propositions décentralisatrices de M. Raffarin pemettront-elles ce changement de système ? On peut évidemment l'espérer pour que la Bretagne acquière davantage d'autonomie. Toutefois, il faut rester attentif aux discours et effets d'annonce. Il faut aussi s'interroger sur la capacité d'hommes produits par ce système à vouloir réellement le réformer. Entre le parti socialiste et l'UMP, la chose la mieux partagée est sans doute encore le jacobinisme.

Bretagne: un nouveau dragon celtique ?

L'idée que la Bretagne puisse rattraper l'Ile-de-France ou la Catalogne, tout en restant dans un système qui centralise les centres de pouvoir loin des périphéries actuelles, est vide de sens. L'idée même d'un rattrapage sur les bases du développement industriel actuel est à questionner. Aller vite et loin. Mais aller où ? Construire des routes, des aéroports, des usines, des porcheries industrielles… Pour qui et pourquoi ? Pourquoi si ce développement n'est pas intégré dans un projet de société ? Pour qui si l'homme n'est pas situé au cœur du projet ?

On peut reproduire le modèle de développement occidental sur une aire plus restreinte. La Bretagne à cinq départements par exemple. On peut vouloir transformer la Bretagne en dragon celtique, à l'image de l'Irlande. Il ne faudra pas alors s'étonner que de nouvelles centralités se constituent, que certaines inégalités s'accroissent (Kreiz-Breizh, Pays de Châteaubriant…).

L'UDB fait d'ailleurs référence à cette idée de développement. Elle est importante, bien sûr, mais qu'il soit durable, maîtrisé ou équilibré, celui-ci n'est sans doute pas une fin en soi. Il reste un moyen au service d'une idée de société. De plus, à pousser trop loin la problématique bretonne en termes de développement, on retrouve une vision politique qui peut paraître relever d'une pensée "décolonialiste" anachronique.

Peut-être est-ce provocateur d'affirmer, aujourd'hui en Bretagne, que la fin du développement pourrait être le début d'une réflexion sur une meilleure répartition des richesses ? Peut-être pas…

Pierre-Emmanuel MARAIS

Identités et démocratie
Rencontre de Rennes

Le respect des identités, un passage obligé pour la démocratie

L'association «Identités et démocratie-Débats internationaux» créée et présidée par Ronan Le Coadic a réussi une belle opération en créant les Rencontres de septembre à Rennes. Réunir autant de compétences pour un colloque de plus de deux jours en provoquant une réflexion sereine sur un sujet difficile, c'est une performance. Bravo à Rennes-Métropole qui a assuré l'organisation. Tout ça pour démontrer, que les fondateurs de l'UDB avaient visé juste en associant deux mots : «Démocratie» et «Bretagne». Mais aussi pour approfondir la convergence entre identités et démocratie : chaque citoyen du monde d'aujourd'hui étant évidemment poly-identitaire, seuls ceux qui veulent imposer une hiérarchie des identités (favorable à une majorité ou à une minorité) mettent en opposition démocratie et identités. Les autres ont compris que l'avenir est au respect des identités, au niveau individuel comme au niveau collectif, dans une démarche démocratique.

●

Les rencontres s'étant tenues à la fin du mois de septembre, nos délais de fabrication ne nous ont pas permis d'en rendre compte dès notre précédent numéro. Par ailleurs, vue la richesse du colloque, il est clair qu'un numéro entier du PB serait insuffisant pour restituer l'essentiel des propos des intervenants. Vous ne trouverez donc ici que quelques indications rapides sur une partie des interventions. [1]

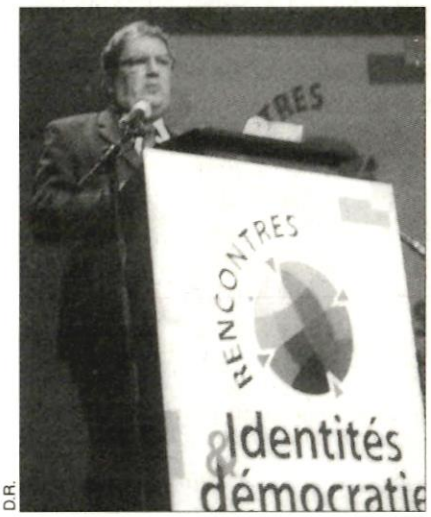
John Hume

L'allocution inaugurale revenait à John Hume, un défenseur exemplaire d'identité luttant pour la démocratie. Le prix Nobel de la Paix apporte son témoignage de Catholique irlandais qui a fortement contribué à calmer le conflit entre communautés, après avoir participé à la création du Social démocratic labour party, parti nationaliste modéré en s'inspirant des méthodes de Martin Luther King.

Ronan Le Coadic

Auteur d'une étude sociologique sur l'identité bretonne où il constate que la majorité des Bretons approuve des choix culturels, sociaux et politiques très autonomistes pour la Bretagne, mais rejette la notion d'autonomie et aussi les autonomistes, Ronan Le Coadic, en tant que président était chargé de l'introduction :

«Entre reniement de soi et revendication identitaire, comment quitter le registre des émotions pour celui de la réflexion et de la construction d'une identité-projet ? Alors que les relations sociales se dissocient de leur contexte et que les identités collectives se recomposent, l'idée d'un monde fondé sur des États-nations clos et homogènes est devenue obsolète. La globalisation nous incite à faire preuve d'imagination : quelles alternatives à l'État-nation peut-on envisager dans une société civile globale où les minorités seraient intégrées de façon plus égalitaire ?»



D.R.

John Hume ouvrit le colloque le 19 septembre.

Saskia Sassen

Professeur à l'Université de Chicago et à Londres, elle a travaillé sur les plus grandes villes mondiales (dont New-York, Londres, Tokyo) où elle a trouvé des phénomènes de coexistence de minorités, observables dans des territoires de dimensions différentes, mais qui créent dans ces villes de nouveaux espaces de mobilisation politique, à la mesure du développement complexe de ces villes dans le monde.

Jean-Baptiste Henry

Membre de l'association «anti-Amoco», il a montré combien la longue lutte (14 ans) contre un trust américain, a priori impossible, si elle n'a pas abouti à des dédommagements énormes, a cependant, à la fois, créé une solidarité identitaire très forte sur toute la côte Nord-Bretagne, montré que la loi du profit avait programmé le naufrage, provoqué la première condamnation d'un grand groupe pétrolier, mais pas réussi à provoquer une prise de conscience suffisante de l'État. La France reste aujourd'hui, par exemple, le dernier pays européen pour l'inspection des bateaux (auteur de 10 % de contrôles, alors que les règlements européens en prévoient 25 %). Une convergence claire entre identité et démocratie ressortait de ce témoignage.

Gaspar Riviera Salgado

Autre message optimiste, malgré la dureté des problèmes, celui de cet assistant de l'Université de Los Angeles, sur l'afflux mexicain vers les USA (32,5 millions de Mexicains, l'équivalent d'un sixième pays hispanophone, 40 % de la population californienne) qui parvient souvent à dépasser la catastrophe de l'émigration par une nouvelle dynamique, basée sur le potentiel culturel, les formes traditionnelles d'auto-gouvernement et l'habitude des assemblées populaires.

Roland Robertson

Professeur à l'Université d'Aberdeen, il considère que la globalisation passe par une phase d'incertitude et qu'elle constitue autant une chance qu'une menace pour les identités locales. La montée de l'autoritarisme, liée à une phase de «dédémocratisation», ainsi que les comportements de Bush et de Tony Blair nous conduisant probablement à une «renaissance du socialisme», dit-il !....

Paul Hirst

Sociologue, professeur à Londres, il rejoint son collègue en insistant sur la résistance possible à certaines formes de globalisation. Les groupes soi-disant internationaux (en fait 97 % d'entre eux appartiennent à l'OCDE) sont obligés de s'adapter aux différents pays. En Suède, ils suivent les règles

locales. Des pays d'importance modeste comme le Danemark fonctionnent de manière spécifique... La Malaisie a mis en place des mesures de contrôles de capitaux ! Ainsi, le maintien d'identités favorise la démocratie.

Florimond Ven De Velde

Membre du Forum «Europe Of Cultures» de Bruxelles, il travaille sur un modèle de développement économique fondé sur la diversité culturelle. Quatre paramètres lui paraissent fondamentaux :

– les talents propres à chaque culture,

– la mobilisation de la population autour de ses valeurs culturelles,

– le pouvoir institutionnel nécessaire pour valoriser ses atouts,

– une stratégie de communication internationale...

Par ailleurs, il pose cette question directe : «Y a-t-il une image de la Bretagne dans le monde ?»

Alex Honneth

Professeur à Francfort, il met en avant, de manière convaincante, la lutte pour la reconnaissance :

«Pour chacun d'entre nous, la recherche du bien-être moral passe par la reconnaissance que les autres veulent bien nous accorder dans différentes sphères de la vie sociale. Ainsi, le besoin de reconnaissance est une donnée fondamentale de la condition humaine. Mais dans la mesure où certains besoins de reconnaissance sont confrontés au mépris (où du moins la non-reconnaissance) qui domine au sein de la majorité de la population, des conflits sociaux peuvent émerger, dont le ressort principal est une «lutte pour la reconnaissance». Ces besoins frustrés doivent donc être écoutés et des réponses doivent y être apportées.»

Yael Tamir

Ancienne ministre israélienne de l'intégration et professeur de philosophie à Tel-Aviv, elle estime que l'attitude française, face au problème des identités, est commandée par le nationalisme :

«A notre époque, personne ne devrait être forcé de limiter l'expression de son identité particulière à sa vie privée. Le multiculturalisme vise à permettre de manifester son identité. Il exige une modification de l'État et de ses institutions, une reconstruction de sa sphère publique, de manière à permettre aux membres de tous les groupes de contribuer à cette sphère grâce à leur identité, à leur culture, à leur histoire et à leur langue particulières, sur la place publique, aux nouvelles nationales, dans les écoles et au Parlement.»

Alan Stivell

Très belle et sereine intervention d'Alan, le plus breton et le plus international de nos artistes. Il rappelle, entre autres, les conséquences du mépris de la culture bretonne sur l'enfermement des classes populaires. Il signale aussi, fortement, qu'un artiste breton, capable de rassembler 14.000 personnes dans un stade en Italie, n'a droit qu'à un traitement dérisoire dans les médias français.

Monserrat Guibernau

Catalane, professeur à l'Open University de Londres, elle étudie particulièrement la Catalogne, «un pays prospère où l'on ne s'entretue pas».



D.R.

L'organisation de Rennes-Métropole fut sans faute. Ici, Saskia Sassen pendant son intervention.

Elle rejette l'accusation de xénophobie parfois associée à la défense de l'identité, en affirmant qu'«au contraire, les nationalismes défensifs respectent la démocratie».

«La Catalogne fait partie des «nations sans État», de nouveaux acteurs politiques qui profitent des bouleversements qui affaiblissent les États nationaux : la prolifération d'institution supranationales (Union européenne, OMC...) et les transferts de souveraineté qui y sont liés, l'effacement des frontières, l'interdépendance croissante, l'appropriation du discours et des méthodes démocratiques par les courants nationalistes. Entre autonomie et sécession, la Catalogne doit aujourd'hui s'attacher à définir un «catalanisme cosmopolite», dans un contexte de possible radicalisation du débat sur la question nationale en Espagne.»

Elle fait observer, en fin d'intervention, que dans toute la péninsule ibérique, aucune région ne veut revenir à la situation d'avant la régionalisation. Les adversaires de la décentralisation française peuvent prendre bonne note de cette constatation tranquille.

Patrick Savidan

Philosophe, maître de conférences à la Sorbonne, il considère que le juste traitement des problèmes identitaires est une voie vers un perfectionnement de la démocratie et souhaite une nouvelle conception de la citoyenneté. Il rejette particulièrement la hiérarchisation des cultures, à la manière du XIX[e] siècle (cela fait penser, entre autres, à Jules Ferry).

Albert Memmi

«Écrivain-Paris-France», comme l'annonce le programme officiel, il se définit comme Tunisien, Juif, Français, Italien, etc., avec un attachement particulier pour l'Italie. Albert Memmi, très modeste dans son intervention, reste aux yeux de beaucoup d'entre nous comme l'auteur du fameux «Portrait d'un colonisé». Il souhaite la définition d'un nouvel humanisme, basé sur les intérêts des individus réels, en renforçant la rationalité et la laïcité vraies, sans opposition aux religions. Il dénonce la presbytie des Jacobins hexagonaux et émet l'hypothèse d'un «crépuscule des nations traditionnelles» accompagnant la montée de l'Europe, tout en rejetant les surenchères identitaires, avec cette observation réaliste sur les racines : «Quand on creuse, on risque de trouver les racines des autres».

●

Ce colloque fut très passionnant – je n'ai pas cité un bon tiers des intervenants, sans parler de certains présidents de séance, comme Michel Nicolas ou Michel Denis. A l'heure de la «décentralisation-Raffarin», ce colloque aurait pu être une occasion en or pour inspirer les réflexions et les ambitions des conseillers régionaux de Bretagne... Hélas, pour ces élus, il ne semble pas que l'heure des audaces ait sonné. Il leur faudra, sans doute, attendre quelques années pour évoluer !

Joël GUÉGAN

(1) Il est possible d'obtenir, pour le prix de 15 €, les actes du colloque à la Direction des affaires culturelles de Rennes-Métropole, 16 boulevard Laënnec, CS 44220, 35042 Rennes cedex.

Octobre... vu par Nono



Un épisode inédit de la vie de Morvan Marchal
UNE TAUPE AU R.N.P.

Parmi les intellectuels bretons à l'origine de l'Emsav, Morvan Marchal n'était ni le moins intelligent, ni le moins complexe. Aujourd'hui, il reste surtout celui qui a créé l'actuel drapeau breton, le gwenn-ha-du. Drapeau dont il convient de rappeler, lui-même en était conscient, qu'il n'a jamais fait l'unanimité, les régionalistes lui préférant la bannière herminée, et les séparatistes, puis plus tard les partisans de la collaboration avec l'Allemagne, lui préférant le drapeau blanc à croix noire des Ducs de Bretagne, symbole, à leurs yeux, de l'indépendance. C'est d'ailleurs ce drapeau, agrémenté d'un triskell, qu'arborait la formation Perrot. S'il fallait absolument accoler un symbole à côté de la croix gammée pour dénoncer les fourvoiements de ces hommes, ce serait donc bien le triskell plutôt que l'hermine...

Le parcours politique, souvent déroutant, de Morvan Marchal est connu et plaide plutôt en sa faveur. Il fut, bien avant-guerre, un des rares autonomistes à faire preuve d'une réelle acuité politique face aux dérives fascistes du Parti nationaliste breton (PNB). Puis tout paraît cesser à la veille de la Seconde Guerre mondiale, Marchal semblant avoir pris ses distances avec un mouvement breton qui ne le comprenait pas toujours. Ayant quitté Rennes pour Laval en 1935, il est membre du Parti radical socialiste, puis est admis à la loge maçonnique Volney de Laval. C'est quelque peu désabusé qu'il signe la dernière déclaration des fédéralistes bretons en 1938.

Son nom apparaît pourtant sous l'Occupation dans une éphémère et confidentielle revue "Nemeton". Il en signe l'essentiel des articles sous le pseudonyme d'Artonovios, avec un certain Neven Lewarc'h qui n'est autre que Raffig Tulou. Plus étonnant, car en totale contradiction avec ses idées d'avant-guerre, il figure bel et bien sur une liste d'adhérents du RNP (Rassemblement national populaire, de Marcel Déat) ! Après tout, ce genre de pirouettes idéologiques étaient alors fréquentes chez des intellectuels de gauche qui n'en continuaient pas moins à s'affirmer républicains, laïcs et anticléricaux...

Arrêté de ce fait à la Libération, Marchal est interné au camp Margueritte à Rennes. Il lui est également reproché d'avoir entretenu des relations avec des "séparatistes" et de s'être rendu à plusieurs reprises au SD[1] allemand de Rennes. L'affaire se présente mal. Comme souvent dans de pareils cas, l'accusation repose sur le témoignage d'un personnage très douteux, Claude G., qui fut journaliste à "L'Heure bretonne", avant de devenir indicateur et interprète au SD ! L'homme est prêt à tout pour sauver sa tête (il sera fusillé). Il affirme avoir introduit Marchal une vingtaine de fois au SD. Les autorités d'occupation n'accordant que très difficilement l'autorisation de paraître, Marchal reconnaît avoir contacté Olier Mordrel, début 1942, afin qu'il lui obtienne une entrevue au SD pour "Nemeton". Il y retournera, toujours avec Mordrel, pour empêcher la réquisition de l'appartement de sa mère, place de Bretagne à Rennes, puis une autre fois pour remettre un exemplaire de "Nemeton" à Grimm.

La dernière rencontre avec Claude G. se passe en mai 1944. Marchal arrive en gare de Rennes pour assister au Congrès de l'Institut celtique. Il tombe sur Mordrel, en grande discussion avec Louis-Ferdinand Céline. Mordrel fait alors signe à une voiture qui s'arrête : Claude G. est au volant et se vante, auprès de Mordrel, d'avoir abattu la veille "un individu armé" rue Dupont des Loges. Marchal reconnaîtra plus tard "ses torts d'avoir été demander des services aux Allemands, car j'ignorais que la Maison des étudiants était le siège de la Gestapo". Il est convaincu que si son nom figure sur une liste d'agents de la Gestapo (SR700) c'est qu'à l'occasion de ces visites, sa carte d'identité a été deux fois entre les mains des services allemands.

L'autorisation obtenue, "Nemeton, revue d'études druidiques" entend "regrouper les néo-chrétiens qui éliminent ce que la religion contient de judaïque et d'oriental, partisans d'un christianisme nordique, et les néo-païens d'esprit celtique". Publier quoi que ce soit à l'époque implique nécessairement une certaine complaisance envers l'occupant, le reste n'est plus qu'une question de style : "Devant nous, l'Europe, pensée millénaire, se refait. Elle se refait, cette fois, non plus aux bords de la vieille Méditerranée, mais autour des peuples du Nord. Le monde neuf devra donc beaucoup, par le peuple qui le construit et par son chef, à l'esprit nordique. Deux millénaires de judaïsation se terminent." En 1943, dans son cinquième et dernier numéro, "Nemeton" rappelle que "tous les Etats autoritaires d'Europe ont dû adopter une législation d'exception contre les juifs. En Allemagne, cette législation est fondée, d'une part sur les principes ethno-eugéniques formant la base de la communauté germanique, d'autre part, sur le rôle économique purement parasitaire que joue l'israélite au sein de la société". En France, par contre, "Nemeton" "attend de Vichy une loi complémentaire précisant que, parmi les nombreux agitateurs juifs crucifiés voilà vingt siècles, Jésus fils de Marie était également fils du Maître de l'univers, et que les israélites sont punis pour cela et **rien que cela** (souligné dans le texte). Le fait que, pour l'essentiel, ses articles traitent de considérations philosophiques et religieuses sur le "druidisme" ou qu'il ne soit pas question d'extermination des juifs, n'atténue en rien le malaise que l'on ressent en lisant "Nemeton"...

De cette revue, il ne fut pratiquement pas question lors du procès de Marchal devant la Chambre civique, et pour cause. Dans une lettre manuscrite d'octobre 1944, adressée au juge d'instruction, le responsable franc-maçon de la loge Volney, Marius Lepage, par ailleurs haut fonctionnaire à la préfecture de Laval, fait des révélations pour le moins étonnantes. Il écrit que l'admission de Marchal était très discutée, plusieurs enquêtes ayant été faites sur son compte. Mais la loge de Laval "avait au sein de la maçonnerie française, la réputation de cultiver le paradoxe". Il explique que Marchal "faisait preuve d'une intelligence remarquable en ce qui se rapportait à l'architecture et au druidisme". Revenu de captivité, fin 40, le dignitaire maçon renoue avec Marchal démobilisé et constate que "la situation était devenue difficile pour tous les francs-maçons de Mayenne, tant par les poursuites de Vichy que par l'action du sieur X, un agent des plus actifs de la police allemande". Il incite ➡

Histoire

Morvan Marchal

(suite de la page 9)

alors Marchal, franc-maçon récent et peu connu comme tel, d'entrer au RNP afin de surveiller X et de "le tenir informé de son attitude et de ses intentions". Il fit connaître cette méthode à son préfet et à ses successeurs "et nous en retirâmes profit en plusieurs occasions". Marchal adhéra donc au RNP en mars 1941 puis démissionnera en juillet 1943, le sieur X étant décédé. Le dignitaire précise également que "c'est dans les mêmes conditions que Marchal fut amené à faire paraître une revue d'apparence celtique, Nemeton, en réalité entièrement rédigée et dirigée par des francs-maçons."

Marchal a-t-il profité de ses visites au SD pour essayer d'en tirer avantage ? C'est évident si l'on pense à la levée de la réquisition de l'appartement de sa mère. Ce qui ne manque pas d'embarrasser le responsable de la loge : "J'ignore absolument tout des rapports que Marchal a pu avoir avec les membres de la Gestapo, qui ne faisaient pas partie du plan d'action très précis et très délimité que je lui avais tracé dans le cadre du RNP. Dans le cas où ces relations auraient existées il conviendrait de bien préciser si Marchal a été un élément actif ou un imbécile. En effet, jusqu'à preuve du contraire, je le tiens pour un homme de caractère faible mais sincère".

Rien dans son dossier, et plus généralement, dans les documents d'archives de la période, ne permet d'avancer que Marchal fut un agent du SD ou de la Gestapo. Totalement disculpé pour son appartenance au RNP, il fut condamné à une peine de 15 ans d'indignité nationale (amnistiée en 1951) pour ses trois ou quatre visites au SD et surtout pour ses relations avec Mordrel, condamné à mort par contumace. Marchal expliquera que s'il ne partageait pas les idées de ce dernier, il lui conservait son amitié au nom de vingt ans de lutte pour la Bretagne. Déjà très diminué physiquement par une intempérance notoire, Marchal s'est éteint en 1963, dans la région parisienne, pratiquement oublié de tous.

Kristian HAMON

(1) Service de renseignements de la S.S., improprement appelé Gestapo par l'opinion publique.

Langues

A propos de la numération en breton (suite)

En tant que docteur en linguistique celtique, qu'écrivain d'expression bretonne, je me permets de réfuter l'argumentation de Jean Marot (***PB* d'octobre, page 8**). D'abord parce qu'elle constitue une intrusion difficilement tolérable du mathématicien dans le domaine de la grammaire et plus particulièrement de la syntaxe. Ensuite parce que le théoricien pense le breton au travers du français (langue monopolistique). J'explique :

1) J.M. confond ordre logique et ordre syntaxique : le fait que les Bretons (et les Allemands, excusez du peu !) placent l'unité avant la dizaine *(tri faotr warn-ugent = dreiundzwanzig Knaben)* ne les empêche nullement d'écrire spontanément *23 faotr*, ce qui n'est pas *32 baotr (daou baotr warn-ugent)*. De la même manière, les Latins « rejetaient » le verbe en fin de phrase (*asinus asinum* ***fricat***, l'âne **se frotte** à l'âne) sans se douter le moins du monde que des grammairiens parisiens établiraient plus tard un ordre « logique » sujet-verbe-complément...

2) J.M. oublie un peu vite que l'ordre syntaxique breton trouve son origine dans l'arithmétique traditionnelle : je pose l'addition *23 + 34 (tri warn-ugent ha pevar ha tregont)* ; j'additionne d'abord les unités : *tri ha pevar zo seizh* ; puis les dizaines : *daou ha tri zo pemp* ; et j'obtiens donc : *seizh ha hanterkant*. C.Q.F.D.

3) J.M. ignore que les bretonnants de naissance placent naturellement les unités avant les dizaines et le substantif tout de suite après l'unité, et que ce serait la galère pour eux aujourd'hui – après plus de mille ans d'histoire au moins ! – de devoir énoncer **ugent-daou baotr*, voire *daou warn-ugent paotr* (solution transitoire avancée) au lieu de *daou baotr warn-ugent*, clair (on sait tout de suite qu'il s'agit de *paotred*), automatique et authentique. Idem pour les nombres complexes incluant les substantifs *mil* (mille), *milion* (million), etc.

4) J.M. qui se mêle de linguistique mais est d'abord mathématicien, esquive un paramètre inexistant en français mais important en breton : l'accentuation. Les bretonnants (hormis à Vannes) prononcent ***daou*** *baotr warn-ugent*. Et aussi ***ugent*** *paotr* (l'accent tonique précède le nom monosyllabique). Si l'on suit le système nouveau qui nous est proposé, devra-t-on prononcer *ugent-**daou** baotr* (ou pire : ***daou**-warn-**ugent** paotr* en optant pour la solution moyenne) ? Et si les gars en question sont 21 au lieu de 22, que dira-t-on ? *Unan-warn-ugent paotr ? Ur-warn-ugent paotr ? Ugent-unan paotr ? Ugent-ur paotr ?* Et accentué comment ?...

Je passe sur le barbarisme *ugent-pempet*, proposé dans la foulée : en quoi la place du suffixe *-vet* empêcherait-elle un mathématicien de dormir ?

Nous baignons ici, hélas ! dans l'alchimie linguistique. Une langue est une création collective multiséculaire qui est à la fois un code de communication et un outil pour la pensée. On ne la brutalise pas de cette façon. Toute entorse arbitraire à la morphologie et à la syntaxe ne peut que provoquer des réactions en chaîne destructrices à la longue du système de pensée lui-même. Pour une fois, les Gallois ont tort.

Ajoutons que les premières victimes de cette petite révolution seraient les élèves scolarisés en breton, condamnés alors à étudier deux systèmes de numération (et non « numérotation », coquille malheureuse du PB) : celui qu'on trouve dans la littérature et celui de Jean Marot.

Attention ! Je ne m'en prends pas au mathématicien en tant que tel, et je ne me dresse pas non plus contre la recherche interdisciplinaire ! J'ai trop souvent déploré le cloisonnement entretenu entre historiens et linguistes, notamment. Mais l'interdisciplinarité n'est productive qu'à la condition expresse que chacun y apporte ses compétences et ne conteste pas la compétence de l'autre.

Erwan EVENOU,
Docteur en linguistique celtique

Le français, nouvelle langue régionale ?

Dans les médias hexagonaux, de nombreuses réactions condamnent la possibilité accordée aux entreprises de n'utiliser qu'une langue "facilement comprise par les acheteurs" pour l'étiquetage de leurs produits. Ces réactions laissent à penser que la France, au nom de la langue française, serait fondée à réclamer le pluralisme linguistique au sein de l'Union européenne. Il me semble pourtant que la France est "le pays de la langue unique", et qu'en ce sens, elle ose dans l'article 2 de sa Constitution, affirmer le français comme seule langue de la République, à l'exclusion de toute autre (il n'y a donc jamais aucune obligation d'utiliser une langue régionale sur les produits…). Par ailleurs, la France n'a toujours pas ratifié la charte du Conseil de l'Europe relative à la protection des langues minoritaires et régionales…

Tout aussi étonnant, le "pays des droits de l'homme" est désormais **moins tolérant que la Turquie**, dont le parlement vient de reconnaître officiellement (juillet 2002) le peuple kurde et d'autoriser l'usage, la diffusion et l'enseignement de la langue kurde.

Peut-on réellement enseigner en breton en Bretagne ? Non, le Conseil d'Etat, dans une décision récente datée du 15 juillet 2002, suspend l'intégration des écoles Diwan, parce que l'enseignement y est pratiqué en breton !

La France me paraît être le pays d'Europe le moins autorisé à donner des leçons de morale à Union européenne en ce domaine, et n'a certainement pas vocation à être le meilleur défenseur des langues et des cultures minoritaires.

En tant que **citoyen français d'origine bretonne**, comment pourrais-je légitimer un Etat figé sur la négation de l'existence même du peuple breton (entre autres…) et le refus d'un statut officiel pour la langue bretonne en Bretagne ?

En tant que **citoyen européen**, j'ai au moins l'espoir de la reconnaissance et du respect de tous les peuples et de toutes les langues minoritaires d'Europe…

A moins d'une rapide évolution vers une démocratie pluraliste qui impliquerait le remplacement de la notion de "langue unique" par celle de "langue commune", la France n'est à ce jour pas un modèle de tolérance linguistique.

La langue française n'est plus qu'une langue régionale d'Europe parmi d'autres, ce constat est aujourd'hui officialisé par la pratique européenne (**la France** ayant d'ailleurs accepté cette évolution en publiant un **décret autorisant l'utilisation de langues étrangères sur les emballages de produits alimentaires**, a priori **en contradiction avec l'article 2 de sa constitution** !), ce qui rend d'autant plus intolérable l'ostracisme dans lequel la France maintient notre langue…

Les langues bretonne, corse, basque, catalane… aujourd'hui exclues de la vie publique en France, seront bientôt protégées par l'Europe. Dès lors, l'espoir d'un renouveau existe, car elles ont **l'avantage d'être de puissants marqueurs d'identité**.

Jean-Jacques PAGE



Trinka et A. Morvan



Iffig

– contestataire dans l'âme, se demande si l'UDB a bien fait de dénoncer le parrainage du défi français pour la coupe de l'America par le consortium nucléaire français Aréva : avec cette faculté d'enchaîner les défaites, pouvait-on rêver meilleure contre-publicité pour le nucléaire ?

– a bien failli avaler son chapeau rond le 18 octobre à Nantes : parti manifester pour la réunification administrative de la Bretagne, au passage de Sarkozy, il a découvert que les Verts et les «Alternatifs» (ex-PSU et ex-AREV) locaux, appelaient à une manif soi-disant de défense des services publics, pilotée par FO et un très provocateur «Comité pour l'unité administrative de la République», manif intitulée «Non à la décentralisation, non à la régionalisation». Iffig se demande comment les «Verts bretons» vont bien pouvoir expliquer qu'il s'agit là de la preuve de l'attachement des écolos à la cause bretonne…

– s'est carrément fendu la poire, en lisant dans un quotidien que Gérard Longuet, président du Conseil régional de Lorraine (hélas !) et président de l'Association des régions de France (ARF) ! (ça ne s'invente pas…) que Longuet donc, a expliqué, après une rencontre avec Josselin de Rohan : *«La question de la dissolution de la France n'est pas à l'ordre du jour et le territoire de la France n'est pas une association de duchés»*. Pauvre Rohan : va-t-il devoir céder château, titre et particule ?

– a senti la moutarde lui monter au nez en apprenant que Pierre Maille, président PS du Conseil général du Finistère, avait pris la décision de ne pas inviter l'UDB à la journée de réflexion sur la décentralisation qu'il organisait en octobre : ledit Maille, estime-t-il, que l'UDB n'a aucune compétence en la matière ou, mieux, pense-t-il que ses militants sentent l'ail (ou l'oignon de Roscoff) et doivent être tenus à l'écart des réunions de «gens distingués» qu'il préside ?

Homo proximus

La proximité est à la mode. Après la police de proximité, voilà que survient la justice du même nom. Avoir un policier à sa porte ou un juge près de chez soi, quel bien-être ! Les gouvernants, qui aujourd'hui gouvernent si peu, vont enfin être plus proches du peuple. Serait-ce une bienheureuse conséquence du coup de tonnerre entendu un certain 21 avril ? Surtout, ne nous emballons pas. Regardons mieux cette proximité qui nous envahit. D'autant qu'avec la Décentralisation à la sauce Raffarin, on nous invente la citoyenneté de proximité et son personnage central : l'*homo proximus*.

Tout ne serait qu'affaire de distance physique. En raccourcissant les délais de procédure devant la justice, en accélérant la capacité de réaction de la police, en maillant le territoire de représentants de l'ordre, on finira bien par venir à bout de l'insécurité montante et du même coup du sentiment d'insécurité laborieusement entretenu par le manque de sûreté des analyses et des statistiques d'inlassables observateurs de ladite insécurité. Il suffira que demain l'Administration soit à proximité du citoyen, que le lieu de la prise de décision se rapproche de lui pour que la démocratie retrouve toute la vigueur de son rêve de jeunesse. Comme il sera bon, le temps venu, de se dire que, grâce à l'abolition efficace des distances physiques, on comprend enfin "la France d'en-bas", on l'écoute de toutes les oreilles politiciennes et technocratiques, on la satisfait pleinement dans tous ses désirs.

Hélas ! l'affaire est tout autre. Sous la volonté déclarée de compréhension des plus démunis se cache le projet d'élimination de tous les rétifs au modèle de l'économie ultralibérale en marche depuis deux décennies et qu'il est temps de parachever. La chasse aux pauvres est ouverte. Les projets de loi du ministre de l'Intérieur et de celui de la Justice sont sans équivoques : pour obtenir le titre d'*homo proximus* il va falloir fournir des gages d'acceptation du modèle réputé unique. Il faudra aussi donner des gages de collaboration. L'*homo proximus* n'est pas seulement celui de qui l'on se rapproche pour le comprendre, c'est aussi, et peut-être surtout, celui que l'on veut acteur de l'entreprise de redressement national. On ne craint pas d'encourager la délation. Ça vous a un petit parfum d'antan qui vous flatte la nostalgie d'un temps où l'ordre régnait !

Oui, redressement national. Et redressement moral aussi tant qu'on y est. Par un décret ministériel du 29 juillet dernier, la Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception (CADAC) et l'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens (APGL) ont été évincées du CSIS (Conseil supérieur de l'information sexuelle). Dans le même temps, la Confédération nationale des associations familiales catholiques et la Fédération nationale des familles de France y ont été intégrées. Une manière sans doute de les récompenser pour leurs prises de position et leurs actions courageuses contre le PACS et pour la révision de la loi Veil. Le plus inquiétant tient au fait que les médias et la gauche déconfite n'ont pipé mot en cette honteuse circonstance. Silence, on moralise !

On l'a compris, l'*homo proximus* ne sera pas "homo". Seuls les "hétéros" pourront prétendre vraiment à ce titre dans une société droite enfin redevenue digne. L'*homo proximus* ne sera pas pauvre non plus, alors que ce sont les pauvres qui goûtent au premier chef les délices du commissariat de proximité et qui s'adonnent aux joies du tête-à-tête avec le juge de la même proximité. On nous ressert le couplet éculé des "classes dangereuses". Et voilà bien le nœud de l'affaire : la distance n'est pas physique, elle est sociale. Les pauvres vivent "des choses auxquelles d'autres n'arriveront pas en des années entières d'une vie lisse et à l'abri du besoin."[1] Il faudrait commencer par mesurer le degré de désespérance que vingt années de déclassement social des plus fragiles ont nourries. Alors, peut-être cesserait-on de nommer fou l'auteur de la tuerie de Nanterre ou l'agresseur du maire de Paris. L'une des vertus de la démocratie est d'adoucir les passions, d'inhiber les pulsions violentes. Encore faut-il que la démocratie reconnaisse tous les siens. L'élu de proximité vit dangereusement. C'est qu'il n'a pas compris que "la France d'en-bas" n'a que faire de sa poignée de main médiatico-démagogique. Ce que veut "la France qui souffre"[2], ce sont des projets, des vrais. Pour cela, l'élu doit reprendre de la hauteur, non pour dominer les hommes mais la situation. Alors viendra la proximité sociale, la seule qui vaille.

Yann FIÉVET

1 – Fedor Dostoïevski, *Humiliés et offensés*, 1866. Traduction d'André Markowicz (coll. Babel, Actes Sud, 2000).

2 – Christophe Dejours, *Souffrances en France. La banalisation de l'injustice sociale*, Points Seuil, 1998.

POBL VREIZH

YA 2002 D'AR BREZHONEG
Muioc'h muiañ a sinerien

Bloaz 'zo, d'ar 5 a viz here 2001 e oa bet roet lañs d'ar c'houlzad "Ya d'ar brezhoneg" gant Ofis hor yezh. Ar pal e oa broudañ an embregerezhioù hag ar c'hevredigezhioù d'ober gant ar brezhoneg evit reiñ ur plas dereat dezhañ e buhez stroll hor c'henvroidi hag aozañ dre-se ur stourm efedus evit taliñ ouzh e ziskar. 178 a sinerien a oa evit kregiñ ganti. Daougementet eo bet an niver-se e-kerz bloavezh kentañ ar c'houlzad. Deut e oa a-benn an Ofis da vodañ e-giz-se 360 a sinerien d'ar 5 a viz here 2002, tost da zaou-ugent anezho e-kerz ar sizhunvezhioù diwezhañ. Divizet ez eus bet gantañ klask mont en tu all da 500 a sinerien a-benn bloaz.



D.R.

Brest, 5 a viz here 2002.

Pedet e oa bet an holl sinerien d'ar gemerout perzh en emvod aozet e Brest gant an Ofis evit lidañ kentañ deiz-ha-bloaz ar c'houlzad dindan paeroniezh Rozenn Milin, renerez TV Breizh, hag evit sevel bilañs ar bloavezh labour. Displeget e oa bet dezho efedoù ar c'houlzad gant prezegennoù e brezhoneg hag e galleg. Ar sinerien a rank lakaat o zibaboù war tachenn implij ar yezh da dalvezout hag harpet int bet gant an Ofis da gas un hevelep labour da benn. Da skouer ez eus bet Staliet skritelloù divyezhek e-barzh hag ouzh batisoù an embregerezhioù aet a-du gant ar c'hinnig, ha kinniget kentelioù war ar brezhoneg d'an implijidi e lod anezho. Embregerezhioù ha kevredigezhioù a oa hepken e-touesk ar sinerien gentañ. Ret e oa diskouez d'an dud e-karg e oa kreñv ar goulenn sokial war an dachenn-se. Degemeret e vez bremañ ar c'humunioù en o zouesk, ar pezh a laka ar brezhoneg da zastum muioc'h a nerzh er vuhez foran. Ouzhpenn-se e laka un hevelep dibab ar c'humunioù da vroudañ an embregerezhioù hag ar c'hevredigezhioù a zo war o ziriad da vont gant ar memes hent, ha da implij ar brezhoneg kenkoulz en o buhez diabarzh hag en o buhez diavaez.

Sinerien liesseurt

Souezhus e oa bet perzhidi an emvod o kompren pegen kreñv e oa dregantad ar frammoù ekonomikel e-touesk ar sinerien. Mont a reont d'ober ouzhpenn an hanter anezho. E-touesk an 351 a sinerien gentañ e kaver 48 a embregerezhioù, enno embregerezhioù liesseurt, embregerezhioù o pourvezañ ar bed sevenadurel evel just, evel an tier-embann, met ivez embregerezhioù fardañ boued, tier-bresañ, embregerezhioù mekanikerien, embregerezhioù chanterioù, embregerezhioù feilhañserien, embregerezhioù gwriat dilhad, ha me 'oar. War dachenn ar servijoù e kaver 53 a sinerien, enno otelioù, radioioù, tachennoù-kampiñ, sindikadoù, kambroù kenwerzh, stalioù kirri-boutin, bankoù, stalioù perukennerien. Sinet eo bet ivez an emglev gant 59 a stalioù kenwerzh hag a c'hourmarc'hadoù, enno stalioù levrioù ha tavarnioù evel just, met ivez stalioù boued, restaorantoù, hag ur stal broudvrizhellañ zoken. Dek e oant war dachenn ar yec'hed, enno mezeged ha tier diskuizh, trizek war dachenn ar sport, enno skolioù gouren evel-just, met ivez kleuboù kourserien war gezeg houarn, met siwazh kleub c'hoarierien mell-droad ebet. Sinet eo bet ivez an emglev gant 66 a aozadurioù war dachenn ar sevenadur, ar pezh n'eo ket ur souezh pa ouezer al lusk a zo gant ar sevenadur breizhek abaoe un nebeud bloavezhioù, ha gant 54 a aozadurioù e bed ar c'hevredigezhioù. Arabat disoñjal tachenn bouezus kenañ ar mediaoù gant 27 a sinerien, hag hini ken pouezus all a zo eus ar stummañ gant 21 a sinerien.

An advouezhiañ dindan ar bec'h

Peadra a vefe bet da vezañ laouen gant stad an traoù. Siwazh edo ar c'hudennoù chalus gouzañvet gant advouezhiañ an tresadennoù bev kinniget gant TV Breizh evit lakaat da gompren e chom kalz a skoilhoù war an hent. Div stal a oa bet savet evit ober ar gefridi-se ha stummet e oa bet tud ganto war ar vicher. Unan anezho he deus graet freuz-stal pa ne oa ket TV Breizh evit goulenn muioc'h. Dekkementet e vez koust ar seurt abadennoù gant an advouezhiañ ha ne c'hell ket ar chadenn taliñ outi hep harp ar c'huzul rannvro. Ur servij foran e chom ar c'hinnig-se ha n'eo ket an embregerezh prevez a zo eus TV Breizh evit derc'hel hec'h unan un hevelep samm war he chouk. Sañset ne c'hellfe ket ar c'huzul rannvro respont d'un hevelep goulenn evit un abeg lezennel. Koulskoude n'eus bet kavet gant ar wiraourien karget gant TV Breizh da studiañ an afer, reolenn ebet o tifenn ouzh ar c'huzul rannvro d'ober an dispign-se. Un diouer a youl bolitikel a zo kaoz d'an enkadenn-se moarvat. Ne c'heller ket lezel an abadennoù pouezus-se en arvar da vont da goll hag ur stourm kreñv a zo da aozañ evit lakaat ar re a zo e penn ar jeu d'ober ar pezh a zo ret evit lakaat anezho da genderc'hel. Ur skrid-goulenn a zo da sinañ evit broudañ ar c'huzul rannvro da soursial ouzh ar gudenn. Emichañs e vo sinet gant ar muiañ posubl a vretoned evit lakaat anat pegen kreñv eo an ezhomm war an dachenn-se.

Paol AR MEUR

●

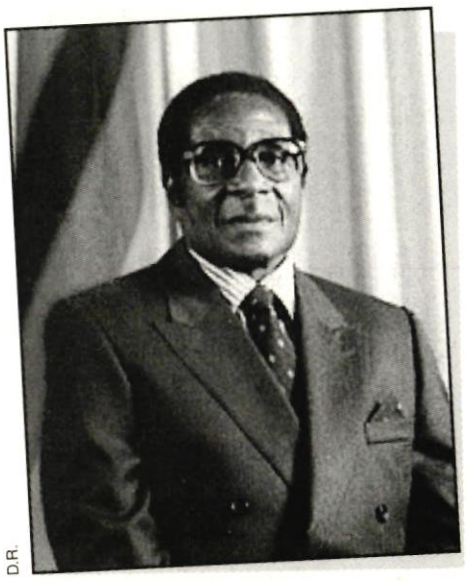
Le 5 septembre 2002 étaient réunis à Brest les signataires de la campagne "Ya d'ar brezhoneg" lancée il y a un an. Ils étaient 178 à ses débuts, dont notre mensuel. Ils sont à présent 380 et seront peut-être plus de 500 dans un an.

ZIMBABWE
Diskar ar riez diazezet war ar gwir

Darev eo ar prezidant Mugabe d'ober n'eus forzh petra evit chom e penn Zimbabwe. Evit gwir ne chom nemet implij ar feulster evit derc'hel ar galloud ha ne c'hell ket mui ober eus ar riez unan diazezet war ar gwir. Peadra a zo da glemm dindan e veli. Gwallaozet eo ar vro gant un enkadenn ekonomikel ha sokial. Ouzhpenn an hanter eus ar boblañs oberiant a zo o klask fred hag ul live eus ar re uhelañ a zo bet tizhet gant ar revoneizadur. An diouer a voued a laka an naonegezh da ginnig ober he reuz bremañ. Digadoriet e vefe bet Mugabe ma vefe bet doujet d'ar reolennoù e-pad an dilennadegoù diwezhañ. Ezhomm a oa eus bouc'hed ar pec'hed, ha dibabet eo bet lakaat perc'henned gwenn an atantoù bras da giriek. Ret eo dezho kuitaat an douaroù implijet ganto hep degemerout an disterañ digoll digant ar riez hag o lezel d'ar re aotreet gant ar renad d'en em staliañ warno. Harzet e vez ar re a glask taliñ ouzh un hevelep politikerezh.

Trevadennet e oa bet Zimbabwe gant ar Saozon e fin an XIXvet kantved ha mont a reas kalz europeaned da vevañ er vro-se a veze graet anezhi ganto Surodezia. Diouzh o doare e oa amzer gerreizh hec'h uhelennoù. Diazezet e voe buhez politikel Surodezia war ur framm lezennel a zegase ar galloud d'ar gumuniezh wenn, ur gumuniezh ne voe biskoazh evit ober ouzhpenn 5% eus poblañs ar vro. Ar vouezhiadeg diouzh ar sens a vire ouzh ar re-zu da zastum ul levezon bolitikel o klotañ gant o fouez demografel. Mont a reas ar maezeier frouezhusañ gant an drevadennerien wenn. Diberc'hennet e voe kalz meuriadoù du diouzh o douaroù evit-se ha serret e voent e-barzh mirvaoù. E 1965 e voe embannet dizalc'h Surodezia gant gouarnamant lec'hel Ian Smith a-benn difenn dreistwirioù ar gumuniezh wenn a felle da Londrez diskar. Ne voe ket un hevelep dibab hep degas ar c'hoant stourm outañ e-touesk ar re-zu. Pemzek vloaz-pad e talas taer gouarnamant gouennelour Ian Smith ouzh daou aozadur emsavidi, an eil harpet gant U.R.S.S hag egile gant Sina Mao. E 1979 e rankas hennezh paouez ganti hag e 1980 e voe e teuas Surodezia da vezañ Zimbabwe, anezhi ur riez demokratel a voe lakaet Mugabe en he fenn.

Kudennoù ekonomikel ar vro amezek a oa eus Mozambik da heul tec'hadeg he zrevadennerien wenn a lakae da gompren gant peseurt hent mont. Ret e oa mirout, mod pe vod, an nerzh produiñ kreñv e oa deut ar vro a-benn da c'hounit er bloavezhioù 1965-1980. Un emglev fur a voe skoulmet gant ar gumuniezh wenn. Ne voe ket skarzhet ar berc'henned a orin european er-maez eus o atantoù divent lec'h ma veze dastumet butun, korz-sukr, maiz ha kotoñs, anezho trevadoù a zegase kalz moneiz estren d'ar vro. 50% eus talvoudegezh hollek an eostadoù da ezporzhiañ a veze degaset gant war-dro 10% eus an atantoù melestret gant ar re-wenn. 80.000 a dud wenn diwar an 300.000 a yae d'ober o c'humuniezh e fin ar brezel diabarzh, a zibabas chom da



D.R.

Ar prezidant Mugabe.

vevañ er vro. Divizet e voe aozañ un adreizh an douaroù graet a-bazennoù a-benn resteurel o maezioù da diskennidi ar re-zu diberc'hennet, hep noazout betek-re ouzh labour efedus ar c'hounideien wenn a roe tu da derriñ holl ezhommoù boued ar vro.

Troioù kamm Mugabe

Ur c'hemm a voe lakaet e stad an traoù er bloavezhioù 1990 pa c'houzañvas ar vro kudennoù ekonomikel ne oa ket gouarnamant Mugabe evito. Goulennet e oa bet gant an F.M.I en eskemm ouzh skorennoù, mont gant un hent a noaze ouzh an ezhommoù sokial endra ma kreske ar c'hlemm er maezioù en abeg da efedoù dister adreizh an douaroù. Klask a reas Mugabe neuze implij an enebiezh ouzh galloud ekonomikel ar c'hounideien wenn evit derc'hel ul levezon bolitikel a oa o koll muioc'h muiañ a nerzh endra ma kinnige an tu-enep dastum a-walc'h a lusk evit reiñ lamm dezhañ. Evit gwir ne oa ket kalz a Zimbabweiz o c'hoantaat restaol an holl zouaroù melestret gant ar re-wenn. Anat e teue dezho ne servije ket da galz a dra aloubiñ ar maezeier pa vanke ar binviji evit labourat enno. Kalz eus an takadoù-se a oa distroet da fraost pa ne zeue ket o ferc'henned nevez d'ober war o zro. Gouezet e veze ouzhpenn-se e oa aet gant mignoned pinvidik da Vugabe, lodennoù bras eus an douaroù a oa da vezañ fiziet en ezhommeien. Drastus eo bet ar politikerezh-se evit nerzh produiñ ar vro. Teir gwech nebeutoc'h a zouaroù a zo bet lakaet dindan drevadoù hevelene eget warlene. Drastus eo bet ivez evit ar miliadoù a vevelien zu implijet war an douaroù-se. Kalz anezho a oa deut eus Malawi pe eus Mozambik, ha gouzañv a reont un estrengasoni a-berzh ar Zimbabweiz. Skarzhet int bet er maez eus an atantoù bras da heul o fatromed hag emaint en arvar bremañ da c'houzañv an naonegezh a ginnig en em astenn er vro.

E-keit-se e tenn Mozambik he mad eus gwalldonkad ar c'hounideien wenn. Ne vez implijet nemet 5% eus douaroù-tomm ar vro-se a zo bet o c'houzañv ur brezel diabarzh padus ha drastus. Ur skiant-prenet efedus a zo gant an divroidi wenn o tont eus Zimbabwe hag ezhomm a zo anezhi evit reiñ ul lusk nevez da labour-douar kenwerzhel ar vro. Ne c'hellint ket perc'hennañ atantoù koulskoude ha ne vo ket feurmet da bep hini anezho ouzhpenn mil a gantarioù. Aotreet e vezont koulskoude da sinañ koumanantoù o padout hanter-kant bloavezh. Trec'h politikel Mugabe e-kerz ar vouezhiadeg diwezhañ aozet gant nouspet direizhamant a laka meur a hini da asantiñ da ginnigoù Mozambik.

Paol AR MEUR

●

Afin de garder le pouvoir, Mougabe, le président du Zimbabwe, choisit de détruire l'état de droit tandis que son pays s'enfonce dans la crise économique et sociale.

Ar vuhez gwechall

TES a ra war-dro levrioù brezhonek evit ar skolioù. *Ar Bleizi* a zo al levr kentañ un heuliad nevez, brav e anv, *"Ar C'hwiled"*. Mennozh an heuliad, troidigezhioù ha krouidigezhioù gant Corinne ar Mero. Ul levr diwarbenn ar bleizi. War un dro skiantel ha lennegel : buhez ar bleiz, troioù-lavar ha rimadelloù, dielloù, testennoù, kontadennoù. Ul levr skeudennaouet mattre : luc'hskeudennoù ha tresadennoù, e liv evel just.



Savet eo bet evit ar skolioù. Memes tra ar grennarded, an dud en oad hag ar re gozh a gavo plijadur o lenn anezhañ.

◆

Anavezet e oa Jañ-Mari Skragn, konter an Uhelgoad gant e levrioù, *"Rimodelloù 'kostez an Huelgoad"* hag *"Eñvorennoù ar vrezel 'kostez an Huelgoad"*. Kenderc'hel a ra gant ul levr nevez. *"Ma buhez e Ker ar vinaoued"*.

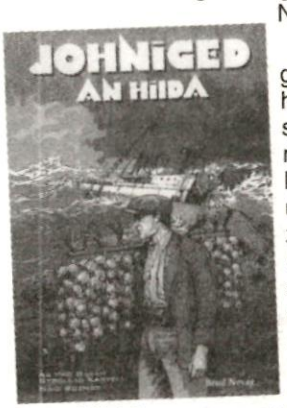


Kavet e vo an heñvelep danvez, pe dost, en ul levr e galleg, *"Ma vie au Huelgoat"* (Met n'eo ket troet rik diwar ar brezhoneg ! Dipitus!) Dipitus ivez an doare dibabet gant renerien Emgleo Breiz. Gwelloc'h e vije bet derc'hel da vrezhoneg Jañ-Mari evel ma vije bet al lenner o selaouiñ anezhañ en e di "kostez an Uhelgoad", elec'h ober gant ur yezh standard gant kement a c'herioù strewet a-hed al levr evel da skouer "ablame", "pegur", "damai" ha dreistholl "lar" (hervez ar Favereau tev: "stagell implijet stank elec'h E e brezhoneg an dud, met ur ral skrivañ anezhi "que"...). Gant plijadur e vo adkavet spered fentus hag alies fromus Jañ-Mari Skragn. N'eo ket "lennegezh", evel just, met buhez ur bugel, buhez ur paotr yaouank war ar maez a-raok ar brezel diwezhañ. Siwazh, alies a-walc'h traouigoù, disterachoù. Un oberenn diskempenn. Gwelloc'h eo bet roet dija gant ar c'honter-mañ.

◆

Gwelet am boa e-pad Kann al loar ar pezh-c'hoari nevez *"Johniged an Hilda"*. Skrivet eo bet gant Naig Rozmor, c'hoariet gant Strollad ar Vro Bagan ha gant skipailh Bob Simon, Strollad Kastell. C'hoariet ha kempennet. (Ar c'hoariva o vezañ evit Strollad Kastell un doare da beurzeskiñ brezhoneg, un doare efedus ha plijus.)

Kavet e vo bremañ ar pezh-c'hoarimañ en ul levrig tev a-walc'h, golo gant J.P. Mellouet ha tresadennoù J.P. Guiriec, da lakaat an dud da vevañ an amzer-se. Hag "Eur ger a-raog gant Naig Rozmor."



Istor ar johniged, evel just, ha da echuiñ, siwazh, peñse mantrus an Hilda, c'hwec'h ugent den beuzet e-kichen Sant-Malou, en o zouesk pevar-ugent Breizhad eus Bro-Leon. Kavet e vo ivez "Gwerz an Hilda", savet gant Kolaig P. (Nikolaz Pennarun).

Ar re o deus gwelet dija ar pezh-c'hoari a lenno gant plijadur an destenn. D'ar re all, dre lenn al levrig, e vo roet dezho c'hoant mont da welout ar c'hoarien, lod tud a vicher, lod tud a youl vat, ken entanet an holl gant ar c'hoariva e brezhoneg. Trugarez dezho!

Glaoda MILLO UR

Ar Mero Corinne. *Ar Bleizi*.48 p. 10 €.TES.

Skrang Jañ-Mari. *Ma buhez e Ker ar vinaoued*. 194 p., 14 €. Version française : *Ma vie au Huelgoat*, 202 p., 14 €. Emgleo Breiz.

Rozmor Naig. Ar Vro Bagan. Strollad Kastell. *Johniged an Hilda*. 112 p., 8 €. Brud Nevez.

Kinnigoù labour

DIWAN
EVIT AR
SKOLIOÙ BREZHONEG

Emañ DIWAN o klask

– **ur pennkasour(ez)** evit ur prantad erlec'hiañ e skolaj Plijidi,

– **kasourien** evit ar skolioù eil derez,

– **erlec'hidi** war an holl danvezioù.

Aotreegezh war an danvez dre ret - Brezhoneg goulennet
Skrivit da Ziwan,
ZA St Ernel, BP 147
29411 Landerne cedex

Les adresses à utiliser

UDB
le parti
d'une Bretagne
autonome

Pour adhérer :
UDB - B.P. 80722
44007 Nantes cedex 01

Pour écrire :
UDB - B.P. 203
56102 Lorient cedex

Pour adresser un fax :
02.97.84.85.23

Site internet :
www.geocities.com/udb.geo

E-mail :
udbbzh@voila.fr

Sommet de Johannesburg

L'action de l'Alliance libre européenne

Le rideau est retombé sur Johannesburg, laissant bien des déceptions derrière lui. Le plus grand sommet de la Terre jamais organisé se voulait comme un espoir pour le développement durable. Il a renvoyé aux calendes grecques les résolutions les plus fondamentales. Reste que cet immense espace de débats pèse sur la prise de conscience universelle. Il faut agir. Les ONG (organisations non gouvernementales) et plus généralement, les mouvements anti-mondialisation tels qu'ils s'imposent à nous aujourd'hui, se renforcent de ces grands rendez-vous où ils ont pris désormais leur place.

Parmi eux, l'Alliance libre européenne/Parti démocratique des Peuples d'Europe qui regroupe plusieurs mouvements nationalistes démocratiques d'Europe.(*)

Une délégation de l'ALE était donc à Johannesburg et elle n'a pas chômé ! Plusieurs conférences ont été organisées, les contacts et les prises de position ont été multipliés.

Parmi ceux-ci, la visite du groupe Verts/ALE du township d'Alexandra a fait beaucoup de bruit. Le groupe a passé une journée avec les habitants de ce bidonville où les Blancs ne viennent jamais, situé à quelques centaines de mètres de la conférence des Nations unies.

Cette visite s'est faite à l'initiative de l'ALE pour qui le développement ne sera durable que si les avis et les besoins de tous les peuples sont pris en compte. L'ALE a demandé aux parlementaires du monde entier de promouvoir la diversité culturelle, et a finalement été entendue puisque le texte final de Johannesburg reconnaît que la paix, la sécurité, la stabilité et le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, y compris le droit au développement, ainsi que la diversité culturelle sont essentiels pour réaliser un développement durable.



"Uniting people, celebrating diversity"
Unir le peuple, célébrer la diversité, était le slogan avancé par les militants africains qui invitaient l'ALE.

L'ALE a demandé également au sommet des Nations unies d'adopter le projet de Convention sur les droits des populations autochtones dans le cadre de la Décennie internationale des populations autochtones (1994-2004) et de mettre en place un "Observatoire mondial du patrimoine linguistique et culturel" dans le cadre de l'Année des Nations unies pour le patrimoine culturel (2002).

Elle a organisé un débat public sur le développement culturel durable avec la participation de Miriam Makeba, chanteuse de renommée internationale et militante anti-apartheid.

Pour Nelly Maes, présidente de l'ALE, "par la puissance de sa musique, Miriam Makeba a mis la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud au centre de l'attention de la Communauté internationale. Chaque pays, chaque région sur cette planète a sa propre dynamique culturelle. Dans un monde de globalisation et de changement permanent, l'identité culturelle est indispensable pour donner aux hommes et aux femmes la confiance nécessaire pour entrer en contact avec les autres, prendre conscience et s'ouvrir aux autres identités."

Pour Jill Evans, députée européenne du Plaid Cymru (Pays de Galles) : "Le développement durable est une question d'êtres humains et ne peut devenir réalité qu'en rendant leur vie, leurs communautés, leurs cultures et leur environnement durables. La biodiversité ne concerne pas seulement les plantes mais aussi les hommes, leurs cultures et leurs relations à l'environnement. Le fait que la durabilité culturelle fasse maintenant partie de la discussion générale sur le développement durable est une avancée très positive."

Le 29 août, dans l'état du Kwazulunata, l'ALE, conjointement avec le ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement du gouvernement basque, Sabin Intxaurraga, a rencontré le roi zoulou Zwelithini Kaberckuzahi et le ministre des Affaires locales et traditionnelles, ainsi que des représentants des différentes communautés appartenant au peuple zoulou. Tous les participants se sont déclarés préoccupés par les médiocres progrès des négociations lors du sommet, et se sont accordés à reconnaître la nécessité de parvenir à des accords autorisant l'accès de tous à l'eau et aux réseaux d'assainissement, l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables. L'instauration d'un service sanitaire universel et les préoccupations quant aux maladies qui frappent la population, surtout dans les pays en développement, comme le sida, la malaria et la tuberculose, doivent faire l'objet d'une attention particulière, sans oublier la nécessité de donner de la nourriture à tous et de s'orienter vers une politique agricole favorisant l'éradication de la pauvreté. Là encore, a été réaffirmée la nécessité de préserver la diversité naturelle, donc culturelle, pour le développement durable de tous les peuples.

L'ALE a insisté sur la nécessité de parvenir à des actions concrètes et à des calendriers contraignants pour changer les systèmes de production et les systèmes économiques, au bénéfice de tous les peuples de la planète. C'est bien à force de peser sur les débats que les ONG pousseront aux évolutions. L'ALE prend toute sa part dans cette tâche qui demande un investissement de tous les instants.

(*) L'Union démocratique bretonne y représente la Bretagne.

Pays basque et Bretagne : oser la tempête hors du verre...

Au Pays basque, le 27 septembre dernier, le lehendakari [1], Juan José Ibarretxe a présenté au Parlement de Vitoria, siège du Gouvernement basque une offre de dialogue à Madrid. Il s'agirait de faire du Pays basque un état libre associé à l'Espagne. On aurait tort de penser qu'il s'agisse d'une lubie basque. Des spécialistes en droit considèrent cette proposition comme «*entièrement respectueuse*» de la Constitution.

Le nouveau pacte proposé par le gouvernement basque

Dans sa proposition, le *lehendakari* inclut la nouvelle relation avec l'Espagne. Tout d'abord, il y aurait la reconnaissance juridique de l'identité nationale et le droit de décider de son propre avenir ; ensuite, viendrait la liberté de relations entre les différentes régions basques outre l'actuelle Euskadi [2]. Le quatrième point consisterait à prévoir un pouvoir judiciaire basque autonome, ce qui n'est pas le cas actuellement, comme on peut le constater avec les interdictions de réunions et de manifestations prononcées par le super-juge de la Cour nationale (Audiencia nacional), Baltasar Garzon et dénoncées par Amnesty International.

La proposition comprend les domaines de la culture dans lequel l'Espagne n'interviendrait pas, du socioprofessionnel (dont la protection sociale), de l'environnement et des infrastructures.

Cette proposition de «*libre association*» comme J.J. Ibarretxe l'a qualifiée devant les députés serait une solution pour «*assumer que le peuple basque n'est pas une partie subordonnée de l'Etat, mais un peuple avec une identité propre, capable d'établir son propre cadre de relations internes et d'être incorporé en libre association à un véritable Etat plurinational*».

Par voie de référendum

Le Gouvernement basque ne souhaite pas imposer sa proposition, mais au contraire la faire valider par la population à travers un référendum populaire. Finalement, avant que cette législature n'arrive à son terme, le peuple basque devra se prononcer pour ou contre ce pacte de libre association. Toutefois, comme n'a cessé de la rappeler Ibarretxe, et contrairement aux affirmations de ses détracteurs, une telle consultation ne pourra se tenir qu'en l'absence totale de violence et que par conséquent, la lutte anti-terroriste demeure la priorité.

La proposition souverainiste d'Ibarretxe n'est pas surprenante, elle est la conséquence logique de l'incapacité de l'Etat espagnol à assumer ce qui est écrit dans les textes en vigueur concernant le transfert de pouvoirs au Gouvernement basque et que celui-ci réclame depuis des années.

Réactions de Madrid et de l'opposition

Le Gouvernement espagnol a très mal pris cette proposition. José Maria Aznar a accusé les nationalistes basques d'être «*disposés à détruire le Pays basque pour faire le leur,* (d'être) *disposés à mettre le cap sur les Balkans*» et de partager les mêmes objectifs que l'ETA et Batasuna. Pour Madrid, le maître-mot est la lutte anti-terroriste. Aussi, en se basant sur le principe de l'Etat de droit et de la démocratie, le premier ministre espagnol a averti que c'est le Conseil constitutionnel qui mettra un terme aux «menaces» du Gouvernement basque. Au cas où la loi ne suffirait pas, le ministre de la Défense n'a rien trouvé de mieux que de déclarer lors d'un insolent hommage à un gigantesque drapeau espagnol hissé en plein centre de Madrid que «*les armées sont fières de rendre hommage au drapeau et qu'en le faisant, elles savent qu'elles mettent dans ce symbole le meilleur hommage aux Espagnols et à la patrie qu'elles sont appelées à défendre*» [3]. Et, Mayor Oreja, ancien ministre de l'Intérieur et chef de file du PP basque, de jeter un peu plus d'huile sur le feu en suggérant de suspendre le statut d'autonomie d'Euskadi, en application de l'article 155 de la Constitution.



Photo Arritti

Le lehendakari.

Le Parti populaire (droite), le gouvernement espagnol, l'association *Basta Ya !* (qui n'en font qu'un) et le PSOE ont encore montré leur parfaite symbiose sur la question basque lors de la manifestation qui s'est récemment tenue à Saint-Sébastien et qui prétendait une fois encore confondre le nationalisme basque et le terrorisme.

De son côté, le Conseil constitutionnel, par son président, rappelle que, contrairement à ce que prétendent les nationalistes (basques), les limites ne sont pas celles du peuple basque mais «*la volonté du peuple espagnol, qui est le constituant, le titulaire de la souveraineté et celui qui peut dans l'avenir modifier la Constitution*» et d'ajouter qu'on ne peut soutenir la thèse que «*le peuple basque, catalan ou andalou établisse soi-même des normes en marge du reste des Espagnols*». Voilà qui a le mérite de la franchise ! Quant aux indépendantistes de Batasuna, ils ont reproché à Ibarretxe son manque de détermination, car selon eux, le processus doit commencer par une «*rupture du cadre statutaire espagnol*».

La France ?

En parcourant les quotidiens hexagonaux et les sites internet, on ne peut que s'étonner du silence quasi-total qui règne sur le sujet. Comme si ce qui se passe au Pays basque sud ne concernait pas la République française alors qu'un de ses départements est explicitement nommé. Pourtant, puisqu'il faut prendre des initiatives, *oser expérimenter*, paraît-il, pourquoi ne diffuse-t-on pas largement des faits et des discussions qui se produisent dans les Etats voisins ?

Les propositions d'Ibarretxe ne sont pas faites pour être copiées, mais elles ont le mérite d'exister et d'oser quelque chose de différent. Il est vrai qu'elles se produisent dans un cadre différent : le Pays basque dispose d'organes lui permettant, même modestement, de s'ériger en contre-pouvoir de Madrid alors que la Bretagne n'est qu'une succursale administrative d'un pouvoir central.

L'assistance massive au colloque *Identités et Démocratie* en septembre a pourtant montré que des Bretons s'intéressaient à la question et attendent certainement plus de la part des élus. Ceux-ci sauront-ils rejoindre le débat des pays européens ou se contenteront-ils du costume en queue de pie de la République française, mode XIX[e] ?

Pour le moment en tout cas, la météo politique bretonne laisse perplexe : tout au plus une brise, même pas une tempête, dans un verre de vin coupé de beaucoup d'eau..

De notre correspondant en péninsule ibérique
Philippe LIRIA

(1) Titre que l'on donne au président du gouvernement autonome basque.

(2) A savoir : la Communauté de Navarre et l'Iperralde – partie des Pyrénées-Atlantiques – ce que ne permettent ni la Constitution espagnole, ni la française.

(3) Dans ce même discours, il a affirmé que «*le drapeau* (espagnol) *est la fierté de partager un sang, une langue et une terre.*» Et c'est le PP qui dénonce le nationalisme ethnique !

Rencontre avec JEAN MAROT, auteur d'un

Jean Marot, qui êtes-vous ?

Ma licence de maths obtenue à Rennes en 58, je décroche l'année suivante le Diplôme d'études supérieures en Mathématiques à la Sorbonne. Puis c'est l'Algérie, de 1960 à 1962. Maître auxiliaire dans la région parisienne de 1962 à 1963, je suis reçu à l'agrégation de maths cette année-là. Je suis ensuite nommé comme professeur de maths-sup au lycée Blaise Pascal à Clermont-Ferrand. Ce sont les meilleures années de ma vie professionnelle. Le travail était passionnant, mais malheureusement, peu dans la recherche, qui m'a toujours intéressé.

Intégré dans l'enseignement supérieur, je me suis retrouvé à Brest en 1966. J'ai pris une part active à l'enseignement des maths et à la recherche, dans une jeune université où tout était à construire. J'y ai exercé comme maître-assistant, puis comme professeur de mathématiques jusqu'à la retraite, qui a eu lieu récemment.

En mathématiques, ma spécialité, c'est la géométrie algébrique. Je me considère donc comme ce qu'on appelle un "matheux pur". J'ai d'ailleurs fait paraître avec un collègue parisien en juin 2002, un ouvrage de maths à l'intention des chercheurs et des étudiants du 3e cycle sous le titre :"Algèbre locale".

Un dictionnaire de breton écrit par un "matheux", ce n'est pas courant !

Oui, j'avoue n'avoir aucune compétence en breton. Je connais le breton, c'est tout. Il ne faut pas se tromper de débat : le vocabulaire mathématique concerne d'abord les "matheux", et ensuite les linguistes. En tout temps et en tout lieu, ce sont les scientifiques qui choisissent leur vocabulaire, car la langue est un outil de communication. C'est l'ouvrier qui est le mieux placé pour choisir ses outils de travail. C'est donc la pratique sur le terrain qui détermine le bon usage d'une langue.

Ceci dit, j'ai travaillé en relation avec d'excellents bretonnants, à qui mes propositions ont été soumises. Et ces propositions restent dans le domaine mathématique, parce que je ne suis pas compétent en dehors des mathématiques. Je revendique une responsabilité dans ce domaine, mais pas au-delà ! A ma connaissance, ce n'est pas la première fois que sont faites des propositions de vocabulaire de maths en breton. Mais c'est la première fois, sans doute, que ce travail est fait par un "matheux" !



DR

Jean Marot.

Pourquoi un dictionnaire de mathématiques aujourd'hui en breton ?

Comment m'est venue l'idée d'un dictionnaire ? C'est un long cheminement. C'est une énorme entreprise, et on ne s'y lance pas à la légère. Mais faisons un peu l'historique de cette démarche.

L'essentiel du vocabulaire mathématique en breton date du XXe siècle. Jusqu'en 1930, il n'y avait pas plus de dix mots de maths, dans les dictionnaires bretons, des mots qui étaient déjà dans le "Catholicon" de Jehan Lagadeuc, publié en 1499 : "matematic", "arismetic", "geometri", "probleum". A partir des années 1930, on assiste au début d'une création de vocabulaire de maths en breton, essentiellement sous la plume de Célestin Laîné et de François Vallée, qui n'étaient ni l'un, ni l'autre, "matheux " de formation.

Mais ce que l'on remarque alors, c'est que le vocabulaire proposé est en rupture avec les autres langues européennes. A cette époque, le vocabulaire utilisé par le "Catholicon" disparaît, et est remplacé par des mots à racines celtiques : "matematic" devient "jedoniez", "arismetic" devient "niveroniez", "geometri" donne "mentoniez", quant à "probleum", il devient "skoulmad". Au lieu de s'élargir à sa vocation universelle et internationale, le vocabulaire breton des mathématiques se coupe de sa dynamique antérieure, et se rétrécit.

Ces choix lexicaux ne sont pas justifiés. Ainsi "jedoniez" vient du français "jeton". Au Moyen âge, en français, "faire un jeton" signifiait "compter avec des jetons". Cela pouvait correspondre à la rigueur au mot "arithmétique", mais pas à "mathématiques" ! Par ailleurs, le mot "arismetic" est remplacé par "niveroniez". Mais la seule racine "niver" ne fait pas la différence entre "arithmétique" et "numérique" !

Pour "geometri", le mot "mentoniez" entretient la confusion entre les notions de "géométrie" et de "dimension". Quant au mot "probleum", il devient, de façon complètement inadaptée, "skoulmad". Il faut savoir qu'un "problème ", en mathématiques, est une question posée, soumise à discussion et que l'on doit résoudre. L'expression "résoudre un problème", pour laquelle est proposé le breton "diskoulmañ ur gudenn", (dénouer un écheveau), est sans doute imagée, et ferait merveille en littérature, mais n'a pas sa place en mathématiques !

"dictionnaire multilingue des mathématiques"

Dans le "Catholicon", le mot "probleum" existait déjà. C'est un mot historique, et présent dans toutes les langues, pourquoi l'avoir fait disparaître ?

En 1977, quand les écoles Diwan ont été créées, la question s'est posée : allions-nous continuer à dire "jedoniez", "niveroniez", "mentoniez", "skoulmad" ou "kudenn"? Toutes les autres langues européennes avaient déjà adopté les mots à racines multiséculaires : "matematik", "aritmetik", "geometri", "problem", déjà utilisés en Bretagne au XIX[e] siècle.

La publication de ce dictionnaire est le résultat d'un long mûrissement. Dans les années 80, il y eut création intensive de vocabulaire breton pour les écoles qui s'ouvraient et j'ai participé activement à ces commissions, pour le vocabulaire scientifique. Très vite, il est apparu que l'édition de lexiques ne suffisait plus, même si c'était une étape nécessaire. Car beaucoup de questions ne pouvaient être réglées dans ce cadre. Pour faire des choix il faut les expliquer, car le vocabulaire ne peut être bien compris qu'en situation d'emploi.

Le débat allait très souvent au-delà de seules questions de vocabulaire. Par exemple, il y avait beaucoup trop de doublons en breton, pour un seul mot en français. Le risque était de ne plus se comprendre d'une école à l'autre. Il fallait donc argumenter les choix de traduction faits en commission, ce que ne pouvait faire un simple lexique. Si l'idée d'un dictionnaire était encore impensable en 1980, le passage par le lexique a permis de faire émerger des questions qui ne pouvaient être traitées que dans un dictionnaire.

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente

LA VIE BRETONNE

B.P. 419 - 22404 LAMBALLE CEDEX

Ce dictionnaire avait deux objectifs. D'abord mener une réflexion globale dans le domaine des mathématiques, avec un réexamen de l'ensemble du vocabulaire. Et puis, faire concrètement des propositions de normes de vocabulaire qui ne soient pas en rupture avec celles des autres langues.

La réflexion globale proposée devait se faire sur un vocabulaire qui soit utilisable de l'école primaire à l'université. Pour ce faire, une vérification de son emploi à tous les niveaux était nécessaire. Car pour bien comprendre la portée du vocabulaire de mathématiques, eh bien, il faut faire des maths ! Ce dictionnaire est un dictionnaire de mathématiques, faut-il le rappeler ?

Car c'est le monde mathématique que j'ai souhaité développer dans ce dictionnaire, avec l'apport des différentes civilisations, des grands mathématiciens, à travers le temps et l'espace. C'est un dictionnaire totalement bilingue, qui s'adresse aux bretonnants comme aux non-bretonnants, parce que tout le monde est concerné. L'avenir d'une langue se décide aussi en mathématiques. Ce dictionnaire est un outil destiné à l'enseignement, mais le débat est beaucoup plus large. Car les mathématiques sont un langage universel, c'est donc une ouverture sur le monde entier. Le problème des mathématiques en breton ne se réduit donc pas à un problème de vocabulaire. Il faut trouver les outils efficaces pour faire des maths, c'est plutôt comme ça que je vois les choses.

Pourquoi un dictionnaire multilingue ? Pourquoi opter pour des racines internationales ?

C'est très simple .Dans les années 70, quand il a fallu créer du vocabulaire pour les écoles bretonnantes dans les domaines scientifiques et mathématiques, on a d'abord récupéré tout ce qui était récupérable. Mais très vite, la question s'est posée : créer du vocabulaire, oui, mais sur quelles bases ? Avec des racines celtiques, ou des racines internationales ?

La réponse était simple. 80% de la littérature scientifique d'aujourd'hui est écrite en anglais, avec des racines qui sont désormais internationales. Choisir des racines celtiques marginalisait définitivement nos élèves et nos étudiants. Car il faut penser à l'avenir des études scientifiques en breton. C'est pourquoi, à l'instar des autres langues, le vocabulaire breton doit avoir des clefs de lecture qui soient celles des grands courants internationaux. L'énergie des élèves ne doit pas se disperser sur l'apprentissage du vocabulaire, mais sur l'étude des sciences. Il ne faut pas créer des difficultés supplémentaires. A mon avis, bâtir un vocabulaire scientifique sur des racines celtiques est aujourd'hui une impasse. En ouvrant le vocabulaire sur le français et l'anglais, on favorise l'entrée immédiate des élèves dans le champ universel de la pratique des mathématiques, sans qu'ils soient arrêtés par des difficultés lexicales, qui exigeraient d'eux des efforts supplémentaires.

Propos recueillis par
Alain KERVERN

Bulletin d'adhésion

Rejoignez l'UDB !

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

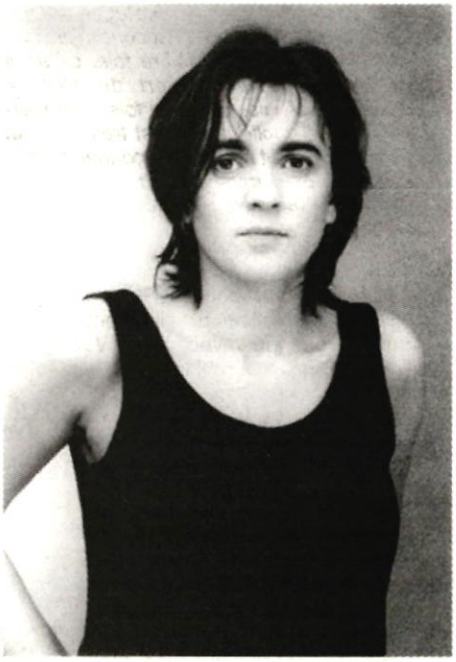
.....

.....

Signature

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 Nantes cedex 01, avec un chèque de 24 euros minimum.

Un jour avec... Chanteuse à



DR

Karan Casey.

Parmi les superbes voix féminines de la scène irlandaise, il en est une qui se distingue entre toutes, celle de Karan Casey. Alors qu'elle connaît un énorme succès chez elle en Irlande ainsi qu'aux Etats-Unis, elle reste encore peu connue par chez nous. De passage à Quimper pour un unique concert, le PB a rencontré une jeune femme simple et attachante.

Une chanteuse née

"Je suis née à Ballyduff Lower, comté de Waterford, dans le sud de l'Irlande, il y a une trentaine d'années" confie Karan Casey, d'une voix aussi douce que son regard sombre, *"et je suis une chanteuse avec un répertoire de morceaux traditionnels d'Irlande, mais aussi d'Ecosse, d'Angleterre et même des USA".*

Originaire d'une famille de chanteurs traditionnels, Karan a, dès l'âge de 3 ans, été encouragée par ses deux grands-mères à chanter. C'est donc tout naturellement qu'elle chante à la maison, dans la chorale de son école, puis dans les chœurs de la paroisse.

"J'ai eu la chance" reconnaît Karan, *"de rencontrer deux femmes originaires de mon village, Lupeta Sheehan et Winifred Foran qui m'ont appris une foule de chansons traditionnelles dès mon enfance. Après avoir quitté le collège, je suis allée à l'Université de Dublin en 87, pour étudier les arts et la musique".*

Là, elle entreprend l'étude du piano et du chant classique à l'Académie royale irlandaise de Musique. Puis vers la fin de ses études, Karan fréquente de plus en plus le circuit des cabarets de jazz dublinois, et rapidement elle s'intègre à un duo de jazz et chante quatre à cinq soirs par semaine.

"Au départ" avoue-t-elle, *"j'ai appris surtout à partir des enregistrements d'Ella Fitzgerald et je chantais de temps en temps de façon tout à fait improvisée dans les clubs. Plus tard, j'ai fait partie d'un jazz band et également d'un groupe folk. Depuis cette époque j'adore le jazz et celui-ci a une influence certaine sur mon approche du répertoire traditionnel".*

En 93, comme nombre de ses compatriotes, Karan décide d'émigrer vers les USA afin d'y chercher du travail, mais également à cause de son goût prononcé pour le jazz. Elle s'inscrit à l'Université de Brooklyn pour y étudier cette musique. Dans le même temps, pour tenter de chasser une solitude qui lui pèse, Karan fréquente de plus en plus les sessions irlandaises, aussi nombreuses dans le Bronx et le Queens qu'à Dublin. C'est là qu'elle rencontre les musiciens du groupe Atlantic Bridge qu'elle ne tarde pas à rejoindre. Quelques concerts et festivals plus tard, elle fait la connaissance de Seamus Egan et Winifred Horan, deux des piliers du jeune groupe Solas.

"Ceux-ci m'ont demandé si je serais intéressée de chanter quelques chansons avec eux dans le groupe qu'ils venaient de créer. Rapidement John Doyle et John Williams ont complété le groupe, et c'est ainsi qu'a démarré Solas".

Avec Solas, Karan a tourné de 94 à 99, et enregistré trois albums, tous salués par la critique et récompensés de plusieurs awards. Dans le même temps elle enregistre un premier album solo *Songlines* en 97, qui fait l'objet d'une critique très positive des deux côtés de l'Atlantique.

Enfin en 99, Karan décide de quitter le groupe pour poursuivre sa propre carrière solo. Nous lui avons demandé le pourquoi de ce choix.

"J'ai chanté durant quatre ans et demi avec Solas, une expérience très intéressante et enrichissante. Mais partir en tournée durant près de dix mois par an, c'est une façon de vivre très mouvementée et à la longue, ça fatigue. Et puis je souhaitais aussi avoir un peu plus le contrôle de mon mode de vie. Bien sûr, en tant que chanteuse je tourne encore beaucoup, mais plus dix mois par an. Et puis j'ai eu une petite fille à la fin 99, Muireann, et je veux pouvoir passer du temps avec elle".

Un style très personnel

Depuis 99 et son envol en solo, Karan Casey s'est forgée un style original aux climats chargés d'émotion. Mélangeant sa perception intime de la musique traditionnelle irlandaise avec une approche parfois audacieuse, elle se montre capable de chanter des genres musicaux tout à fait différents.

"Je pense" affirme Karan avec conviction, *"que je suis avant tout une chanteuse de folk, qui puise profondément ses racines dans la riche tradition irlandaise, ne serait-ce qu'à cause de mes origines rurales. Bien plus récemment, j'ai commencé à introduire à mon répertoire, des chansons contemporaines de divers auteurs irlandais, comme Áine Uí Cheallaigh ou Franck Harte. Et puis je me suis mise à composer moi-même un tout petit peu, à partir des choses qui m'entourent, dans la nature par exemple, car je vis actuellement dans un endroit charmant de la campagne au nord de Cork".*

De fait, si l'on se réfère à ses deux albums solos et à ceux de Solas, on constate une évolution tout à fait perceptible dans sa façon d'appréhender la musique.

"Je le crois en effet" reconnaît-elle, *"car j'ai commencé par chanter des choses vraiment très traditionnelles. Et petit à petit, j'ai été influencée par la façon de chanter le jazz, dont j'ai débuté l'étude, si je me rappelle bien, vers l'âge de 18 ou 19 ans".*

Et Karan de citer Billie Holliday, Nina Simone, Emmy Lou Harris, Dolores Keane ou encore Maighread Ní Domhnaill parmi les chanteuses qui l'ont beaucoup marquée. Un panel à la vérité, assez varié d'expressions musicales diverses.

"Et si ensuite je suis retournée davantage vers les mélodies traditionnelles, le jazz a eu, et a toujours, une influence durable sur ma façon de chanter. D'ailleurs je continue à beaucoup écouter ce type de musique. On ne peut donc pas dire que je sois une chanteuse purement traditionnelle".

La part du gaélique

Sur tous les albums de Karan, une constante, la présence de deux ou trois

Karan Casey : la voix céleste

chansons en gaélique parmi un répertoire essentiellement en anglais.

"Je ne suis malheureusement pas irlandophone de naissance" avoue-t-elle, *"mon village d'origine n'étant pas situé dans une "Gaeltacht". Mais comme tous les jeunes Irlandais, j'ai appris la langue à l'école et je crois que je parle l'irlandais plutôt pas trop mal. De plus j'adore les chansons en gaélique, ne serait-ce qu'à cause de la sonorité et de la beauté de la langue. Je mets donc un point d'honneur à toujours intégrer plusieurs chansons en gaélique à mon répertoire, que ce soit sur mes albums ou lors des concerts.*

Parallèlement à cela" ajoute-t-elle, *"je pense qu'il est important de redonner toute sa place à cette langue, qui malheureusement va en diminuant. J'y attache d'autant plus d'importance que j'ai maintenant une petite fille de deux ans et demi et que, le plus possible, j'essaye de lui parler en irlandais, de lui apprendre des chansons en irlandais. J'espère que plus tard elle sera capable de s'exprimer parfaitement en irlandais. Il existe d'ailleurs depuis quelques années, des écoles entièrement en gaélique, un peu comme ici en Bretagne".*

Un album tout en nuances

L'an dernier, Karan a produit un second album *The winds begin to sing*, un vers extrait d'une des chansons du CD, *The snows they melt the soonest.* Celle-ci fait partie d'une des neuf chansons puisées dans la tradition irlandaise et anglaise. Quant aux deux autres, elles sont l'œuvre de John Spillane et Louis de Paor, tous deux de Cork.

"John Spillane" indique Karan, *"est membre du groupe Nomos. Je le considère comme un très grand compositeur. Il écrit des chansons et compose des musiques de toute beauté. Actuellement il travaille beaucoup avec un grand poète, Louis de Paor, qui est capable d'écrire des choses merveilleuses en gaélique. C'est pourquoi j'ai choisi d'interpréter deux de leurs compositions, dont la magnifique* Buile mo chroí. *A côté de cela, je citerai également Eppie Morrie, une chanson plutôt amusante que j'avais entendue, il y a bien longtemps, de Peggy Seeger et Ewan McColl. Et enfin* The Liberty Tree, *une chanson très forte de l'époque du mouvement des United Irishmen que j'ai apprise de l'un des plus grands chanteurs traditionnels, Len Graham".*

De nombreux musiciens ont pris part à la réalisation de cet album produit grâce aux bons offices de Donald Shaw.

"Nous avons enregistré au studio Secret Music à Glasgow" reprend-elle, *"et Donald nous a aidés de façon fantastique. Il a eu une influence certaine, non seulement sur l'enregistrement de l'album, mais également grâce à sa participation musicale, aux claviers et à l'accordéon. Et je soulignerai son humour qui a contribué à mettre une bonne ambiance entre nous".*

A ses côtés, on retrouve bien entendu ses complices de Capercaillie : Michael McGoldrick ou James MacKintosh, mais aussi Dezi Donnelly, admirable violoniste ou Frank Torpey au bodhrán, sans oublier Niall Vallely, compagnon de Karan dans la vie, et Robbie Overson, qui tous deux l'accompagnent dans ses tournées.

"Je crois" avoue Karan, *"que cet album est encore plus abouti et plus enraciné que le premier".*

Réflexions et projets

Comme bon nombre de ses pairs, Karan souligne l'importance du développement actuel des musiques dites celtiques, par le monde.

"C'est une chose très intéressante, vraiment fantastique" s'enthousiasme-t-elle, *"et ça nous aide beaucoup dans notre carrière. Toutefois je pense que l'on a atteint maintenant un sommet et que cette déferlante va aller en diminuant. C'est déjà plus sensible aux USA qu'en Europe où ça reste encore très fort. En Bretagne notamment. C'est seulement la seconde fois que je m'y produis. La première fois, c'était à Lorient, lors d'un concert de Michael McGoldrick. Mais à chaque fois c'est merveilleux. Le public breton est très gentil et particulièrement réceptif. Ils connaissent et adorent notre musique. Et puis l'après concert est fantastique, notamment les festoù-noz".*

Question traditionnelle, les projets de Karan ? Actuellement elle continue de tourner en trio avec Niall Vallely et Robbie Overson. L'Allemagne, l'Autriche, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, l'Australie, et surtout l'Amérique les ont accueillis au cours de l'année passée.

"Pour les prochains mois" confie Karan, *"j'ai encore un agenda assez chargé, puisque mes tournées vont s'étaler sur cinq ou six mois, entrecoupées de récupération à la maison. Et puis j'ai aussi un nouvel album en projet. Le travail est d'ailleurs déjà bien avancé, puisque près de dix chansons ont déjà été travaillées. Ça va se faire en collaboration avec Donald Shaw cette fois encore. Et c'est un projet qui devrait voir le jour en février ou mars de l'année prochaine".*

Philippe COUSIN

KARAN CASEY - The winds begin to sing

(Shanachie 78044 - Distribution Keltia)



Dotée d'une voix magnifique couvrant deux octaves et demi, Karan Casey est actuellement l'une des chanteuses les plus en vue de la scène irlandaise.

Depuis toujours, elle a chanté tous les genres musicaux, que ce soit au sein d'une chorale lorsqu'elle était jeune, ou avec le groupe irlando-américain Solas durant quatre ans. A leurs côtés elle a enregistré trois albums. Après un premier album solo en 97, la revoici avec un second CD, The winds begin to sing, un délicieux mélange de chansons traditionnelles et contemporaines.

Enregistré dans le studio de Capercaillie à Glasgow, cet album fait la part belle aux musiciens de ce groupe, puisque outre Donald Shaw qui le produit, on retrouve aussi Michael McGoldrick à la flûte et Ewen Vernal à la basse. Sont également de la partie les deux musiciens qui l'accompagnent sur scène, Niall Vallely au concertina et Robbie Overson à la guitare, pour un accompagnement discret, mettant en valeur la voix de Karan.

Car Karan Casey, c'est une voix. Et quelle voix! Une voix de soprano à la fois puissante et angélique, capable de transmettre un message social profond. Une pureté à nulle autre pareille, une émotion à fleur de peau, juste ce qu'il faut de trémolos et de savantes variations mélodiques, pour servir un répertoire de toute beauté.

Un album à découvrir de toute urgence.

P.C.

TV Breizh : Rozenn Milin fait le point

TV Breizh vient d'avoir deux ans, en septembre dernier. A cette occasion, avec sa directrice, Rozenn Milin, le PB a souhaité faire le point sur une chaîne dont la naissance fut saluée par les uns (dont nous sommes) avec beaucoup d'espoirs – peut-être trop, parfois – mais par d'autres avec réserve et réticence, sans compter ceux qui critiquaient avant la première minute d'émission, bref par la Bretagne tout entière, avec ses contradictions.

Pour rencontrer Rozenn (sa simplicité nous autorisera cette familiarité), il faut d'abord aller à... Lorient. Première surprise : cette chaîne dont certains se plaisaient à souligner l'origine droitière de son capital, s'est installée dans une ville de gauche, au grand dam d'ailleurs d'élus conservateurs bretons qui estimaient que *"ça ne se fait pas comme cela"*. Seconde surprise : l'installation est modeste, pour ne pas dire spartiate, quand on connaît les palais parisiens des médias dominants. Il est évident qu'ici, l'essentiel de l'effort d'équipement a porté sur les moyens techniques, qui sont parfaitement à la hauteur. Autour de TV Breizh, s'esquisse un regroupement que la ville appelle un peu pompeusement le "Pôle image".

●

Rozenn Milin l'évoque d'ailleurs dès le début de l'entretien : son but, lorsqu'elle s'est lancée dans l'aventure de TV Breizh, était double : *"Donner à la langue bretonne sa place dans le média télévisuel, c'est capital pour sa survie* (nous allons revenir sur ce point) *et développer un secteur de production audiovisuelle bretonne, créant ainsi des emplois de qualité et donner de la Bretagne une image moderne, contemporaine, dans le coup"*.

Aujourd'hui, la greffe est en train de prendre : les emplois générés par TV Breizh en deux ans dans la région représentent 160 "équivalents temps plein" et rien qu'à Lorient, le pôle Image, c'est une centaine de personnes. Hors Ile-de-France, la Bretagne est la région où le secteur audiovisuel se développe le plus.

Mais Rozenn est profondément inquiète : cette croissance est aujourd'hui menacée. Elle évoque, avec passion, les efforts que TV Breizh a déployés, en dehors d'un calcul de rentabilité immédiate, pour lancer en particulier une industrie du doublage en breton (voir l'article ci-contre). Elle estime que tout peut être *"perdu, si le Conseil régional, qui avait promis son aide, ne vient pas relayer et appuyer l'investisseur privé qu'est TV Breizh. Deux ans d'efforts pour rien..."*. Elle espère que la pétition (voir page 24) que lancent les acteurs de cette filière professionnelle d'avenir pour la culture bretonne vaincra l'inertie ou la mauvaise volonté de l'assemblée régionale.

Très vite, nous interrogeons Rozenn sur l'état actuel de cette première télévision généraliste régionale qu'est TV Breizh. *"Nous sommes à la hauteur de nos espérances, en terme d'audience"*. Ce qui signifie quoi ? Le problème n'est pas simple : le public potentiel des chaînes privées en France (relayées par TPS, Canal Satellite ou les "cablopérateurs") est de 3,5 millions de foyers, soit plus de huit millions de personnes en métropole et outremer.

"Pour la Bretagne, "Mediamétrie", qui mesure les audiences, ne dispose pas d'un panel suffisant d'appareils installés pour nous permettre une connaissance précise de nos téléspectateurs. Nous devons nous contenter d'estimations, situant à 400.000 personnes notre public actuel en Bretagne". C'est un bon résultat, malgré le sous-équipement des Bretons en télés privées. Interrogée sur ce point, Rozenn estime que les Bretons ont la double particularité d'être réticents à payer pour regarder des programmes, *"c'est un peu comme pour nos routes, qui, ici, sont gratuites alors que partout ailleurs les gens sont clients des autoroutes à péage"*, mais, *"une fois abonnés, ils sont d'une grande fidélité, que les télés privées ont bien remarquée"*.

Cette question de l'audience, est, bien sûr, vitale pour une chaîne privée qui ne peut compter que sur ses abonnés et sur la publicité. Rozenn explique : *"Cela nous oblige au grand écart entre notre besoin de toucher un public extérieur à la Bretagne, pour des nécessités publicitaires et notre volonté d'être une chaîne du pays breton"*.

Mais Rozenn est d'une légitime fierté sur cette question de l'audience et elle explique (car le monde des médias n'est pas simple) : *"Quand un téléspectateur s'abonne à un "bouquet satellites" une partie de son abonnement paye les équipements techniques, une autre partie rétribue la société propriétaire du bouquet et son capital, mais il y a aussi une troisième partie qui est redistribuée aux chaînes du "bouquet". A l'origine, TV Breizh est entrée dans le bouquet de TPS (et de Canal Satellite) gratuitement, sans rémunération du bouquet ! C'était le pari de Patrick Le Lay. Mais le risque pouvait, financièrement, être suicidaire... Notre satisfaction, c'est*

QUELQUES INFOS SUR LE DOUBLAGE

Le doublage en France

Comme partout en Europe, les films et dessins animés sont doublés par les distributeurs de films, qui prennent ces coûts à leur charge, car ils savent qu'il y a un marché pour les versions en langue française, qui leur rapporteront donc de l'argent. Les chaînes de télévision ne paient, par conséquent, rien de plus pour diffuser ces versions en langue française, qui leur sont fournies gratuitement.

Le doublage en langue minoritaire

En ce qui concerne les langues minoritaires, il n'y a pas de marché suffisant et les distributeurs ne fournissent donc jamais de versions dans ces langues, car cela ne leur rapporterait pas de bénéfice.

Partout où des versions en langues minoritaires existent, ce sont les fonds publics qui les financent : en effet de tels coûts ne peuvent être supportés que par les pouvoirs publics dont la vocation est, contrairement aux entreprises privées, de rendre un service public. Les versions doublées en langue minoritaire sont ainsi mises à disposition des chaînes gratuitement.

Cette nouvelle activité génère des emplois qualifiés en Bretagne

Aujourd'hui, plusieurs dizaines de personnes ont été formées à tous les métiers du doublage et en vivent : comédiens (20-30 personnes), détecteurs, adaptateurs, calligraphes, ingénieurs du son spécialisés, directeurs de plateau... Au total, c'est une activité qui emploie près d'une cinquantaine de personnes en Bretagne.


Photo T.V. Breizh

Rozenn Milin.

que, depuis 2002, nous recevons une rémunération de TPS (et aussi de Canal Satellite), en reconnaissance de notre succès d'audience. Et ce n'est pas rien : cela représente cette année 40 % de notre budget. Nous touchons ce que reçoit une chaîne comme Paris-Première, dont la vocation est hexagonale..."

L'entretien nous apprendra d'ailleurs que cette nouvelle configuration financière est à l'origine d'un changement fort apprécié des fidèles de la chaîne : l'apparition de l'information quotidienne. Au départ, Patrick Le Lay était pourtant contre, non ? *"Pas du tout, c'est une question de coût qui avait motivé ses choix de départ. Et aujourd'hui, avec notre rémunération des bouquets, il nous été possible d'entamer – modestement – le challenge de l'info et plus tôt que prévu".*

Nous revenons sur la question de l'audience bretonne, qui augmente : Rozenn n'est-elle pas frustrée de ne pas connaître avec précision cette croissance ? Des sondages "déclaratifs" ne permettraient-ils pas de palier l'insuffisante présence de "Médiamétrie" en région ? Rozenn sourit : *"Dans le métier, personne ne croît à la sincérité du déclaratif : lorsqu'ils sont interrogés, les téléspectateurs se présentent tous comme des fidèles d'Arte. Dans la réalité mesurée par les appareils de "Médiamétrie", il en est bien autrement..."*

Et les nouvelles fréquences ? On avait beaucoup parlé de la démarche de TV Breizh devant le CSA, il y a quelques semaines, dans la perspective de l'attribution de nouvelles autorisations d'émettre : Rozenn ne croît guère au succès de la démarche, le CSA ne paraissant guère disposé à donner une fréquence "nationale" à la chaîne bretonne. De plus, le CSA ne connaît que deux niveaux : l'hexagonal et le local. D'échelon régional, il n'en est pas question, *"cela fait peur"*. Du coup, la seule stratégie envisageable pour TV Breizh , c'est d'être candidate pour des fréquences locales, en espérant progressivement couvrir un territoire breton le plus complet possible. L'affaire commence, ces jours-ci, avec un appel d'offres *"tout à fait symbolique"* dit Rozenn, où TV Breizh candidate pour une fréquence à Nantes... Le principal concurrent, c'est le groupe Hersant. Résultat ? Début janvier 2003...

Et les programmes, dans tout cela ? Rozenn est fière de la place qu'elle a donnée au breton sur la chaîne : *"En deux ans, nous sommes parvenus à donner à la langue bretonne trois heures par jour sur notre antenne. Qui aurait rêvé à ce résultat ? Bien sûr, il y a des insatisfaits et même des critiques acerbes : nous n'allons pas assez vite ! Savent-ils les difficultés de la production bretonnante, du doublage en breton, de la formation des personnels et des artistes ? Aujourd'hui, nous disposons de 250 heures de dessins animés doublés en breton et nous allons prochainement mettre en vente des cassettes pour toucher le public qui n'est pas abonné. Nous avons aidé à la formation d'une vingtaine de comédiens bretonnants : c'est une grande fierté. L'un d'eux vient d'être engagé sur un long métrage..."*. Et puis ajoute Rozenn, avec une réelle conviction : *"La langue, ce sont les Bretons d'abord qui doivent la sauver, en la parlant et aussi en élisant des responsables politiques partageant ces convictions et prêts à mettre des moyens publics au service de cette langue. C'est trop facile de s'en prendre à ceux qui sacrifient temps, santé et vie de famille, à leur place et à leur tâche, pour aider au mieux la langue et la culture bretonne."*

A côté de l'effort pour donner au breton toute sa place (au moment où celle-ci recule sur la télévision publique !), TV Breizh a-t-elle des projets, en histoire, par exemple ? *"Les émissions historiques coûtent très cher et on ne peut guère se servir de l'existant. Tout est à faire. Nous avons un projet colossal : 42 fois 30 minutes. Mais tout est à faire et encore à financer. Notre objectif ne sera pas de toucher les érudits, mais le grand public et notamment les jeunes Bretons. Il y a des modes en télé, des langages : nous devons trouver un style pour parler à ce public."*

"Par ailleurs, TV Breizh reste numéro 1 pour la musique bretonne et celtique, pour sa présence sur les grands festivals de notre région. D'autres émissions comme le "Journal des îles" ou "Arvor" sont devenus des incontournables, pour un public très fidélisé. Certaines émissions démarrent : le "Breton gourmand", par exemple consacré à la gastronomie et à la restauration bretonnes. Nous pensons qu'elles sauront trouver leurs téléspectateurs".

Et de grands projets, spectaculaires, ça existe dans les cartons de Rozenn Milin ? Oui, elle ne s'en cache pas : elle rêve (et même un peu plus que cela) de ce qu'elle appelle sans modestie ses *"Dossiers de l'écran bretons"* : un sujet choc, un documentaire d'une heure et dans la foulée, des débats ! Le PB peut même vous donner quatre sujets qui "cuisent" en ce moment : Le FLB des années 60-70 – Le mouvement breton pendant la Seconde Guerre mondiale – Le bilinguisme menace-t-il la République ? – L'immigration en Bretagne : Y a-t-il un modèle breton d'intégration ? Ça risque effectivement de faire du bruit à Landerneau et ailleurs. Souhaitons que ces projets de Rozenn aillent à leur terme. Et, en toute sincérité, remercions-la pour cette télé que beaucoup d'autres régions nous envient.

Ronan LEPROHON

Pétition pour le doublage de films et de dessins animés en langue bretonne

La langue bretonne est en danger de disparaître dans les décennies qui viennent. Elle n'aura une chance de survivre que si elle retrouve une place dans la vie publique. Deux secteurs sont particulièrement importants, l'éducation et les médias, qui connaissent tous deux des difficultés.

En ce qui concerne les médias, il est capital de proposer des programmes de télévision en breton qui soient de nature à intéresser un public aussi large que possible, et en particulier les jeunes.

Depuis 1999, une activité de doublage a été implantée en Bretagne, sous l'impulsion de TV Breizh. Deux sociétés ont mis sur pied des auditoriums de doublage, des dizaines de personnes ont été formées aux différents métiers du secteur : comédiens, adaptateurs, détecteurs, ingénieurs du son, calligraphes, etc.

En deux ans et demi, 250 heures de dessins animés ont ainsi été doublées en breton. Elles ont été diffusées à la télévision et bientôt sous forme de cassettes pour le grand public.

Jusqu'à présent, TV Breizh a supporté la quasi totalité des coûts à elle seule, et la chaîne a ainsi déjà dépensé près de deux millions d'euros (12,5 millions de francs).

Aujourd'hui, l'activité du doublage en breton est en danger : TV Breizh n'a pas les fonds pour financer seule les dépenses. Des aides importantes ont été promises, puis votées par le Conseil régional, mais jamais affectées.

Par manque de financement extérieur, le doublage connaît donc déjà un gros ralentissement. Les conséquences sont dramatiques : l'une des deux sociétés ayant investi est en liquidation judiciaire, de nombreux comédiens sont privés de travail, et l'existence même de films et dessins animés doublés en breton est aujourd'hui menacée.

Un collectif de défense composé des professionnels du doublage (comédiens, traducteurs, techniciens, prestataires, diffuseur, etc.) s'est rassemblé pour obtenir du Conseil régional de Bretagne un engagement clair sur sa politique en faveur de la langue bretonne dans les médias, et en particulier l'affectation des crédits nécessaires à la pérennisation du doublage en langue bretonne.

Je soutiens l'action du Collectif de défense du doublage en langue bretonne, et demande que des fonds publics soient affectés dans les meilleurs délais pour la poursuite de cette activité essentielle pour la diffusion de la langue bretonne.

N°	Nom, prénom	Profession	Signature

A renvoyer à :
Collectif de défense des professionnels du doublage, Pôle Image, Quai du Péristyle, 56100 Lorient.

@ La Bretagne sur Internet

par Alain Cedelle

Sites d'Allemagne

L'Allemagne est sans doute le pays étranger qui produit le plus grand nombre de sites internet consacrés à la Bretagne. Ebba Lehmann propose ici des informations de toutes sortes, dans la langue de Goethe, des photos, des liens, et un forum en ligne.

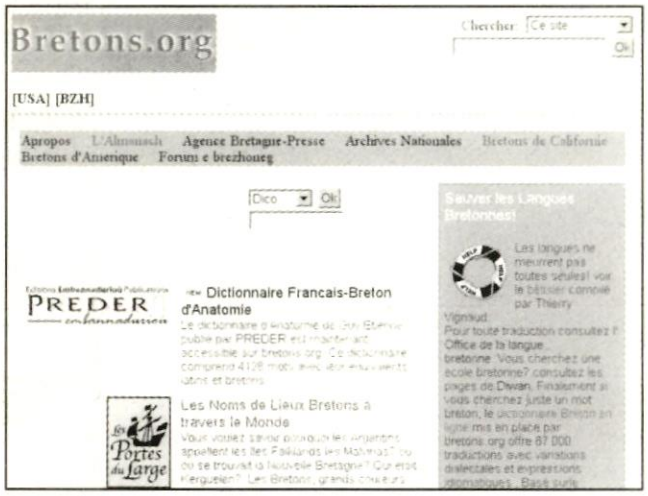
Le thème de la gastronomie figure en bonne place dans les rubriques, avec des recettes de spécialités et des références bibliographiques. Un article récent est consacré au chouchen.

On notera avec intérêt l'existence d'un Webring breton.

C'est un ensemble de sites internet qui s'associent sur le thème de la Bretagne et qui diffusent la liste de tous les membres. Le webring facilite la navigation Internet sur un sujet particulier. La Bretagne en compte encore trop peu.



www.ebba.de/Bretagne/home1.html



www.bretons.org

L'Ouest américain

L'association des Bretons de Californie a été créée en 1998. Elle compte 80 membres, pour environ 4000 Bretons d'origine qui vivent dans cet état de l'Ouest. Le premier fest-noz californien a été organisé en avril de cette année.

Sur la page de l'association on trouve des liens locaux en rapport avec la Bretagne et la musique. Ce site internet fait partie du serveur " Bretons.org ", installé aussi en Californie, dont l'objectif est de faire connaître la Bretagne.

Bretons.org, dont le dynamique créateur est Philippe Argouarch, propose une agence de presse en ligne, dédiée à la Bretagne, ainsi que divers documents comme la liste des noms de lieux bretons à travers le monde, extraite de l'ouvrage de Bernard Le Nail.

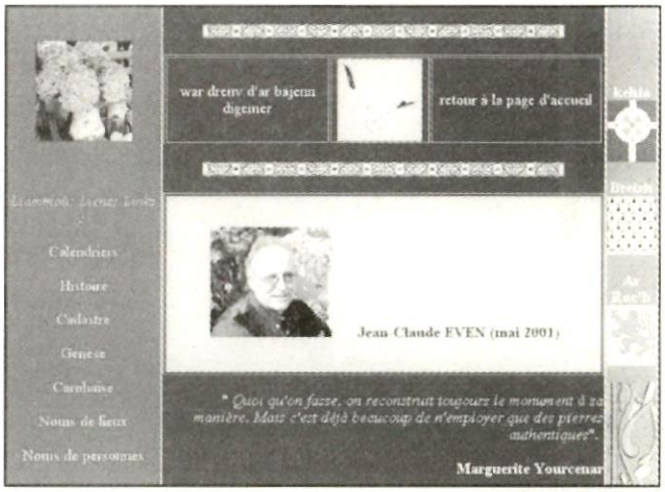
Encyclopédie celtique

A propos de noms de lieux, Jean Claude Even met en place sur son site une véritable encyclopédie géographique et historique du monde celtique.

L'Europe entière est couverte, par les noms en relation avec les Celtes de l'antiquité et du moyen age.

Les noms de personnes et de peuples du monde celtique sont également traités. On trouve aussi divers calendriers et chronologies, comme la liste de tous les empereurs et consuls romains, ainsi que tous les rois et ducs de Bretagne.

La cité antique de Carhaix occupe une place privilégiée dans cette énorme documentation, où on pourra aussi trouver une théorie originale sur la localisation de la forêt de Brocéliande.



marikavel.net

✦ Les hussards bleus de Bretagne



Emmanuel Laot publie chez Skol Vreizh un petit ouvrage consacré aux instituteurs publics bretons sous le III[e] République. Le livre frappe par la richesse de son iconographie, en bonne partie en couleurs, et par sa présentation agréable, qui bénéficie du changement de maquette de la « collection bleue ». Il est vrai qu'il y a deux musées de qualité en Bretagne sur le sujet : le musée de l'école rurale à Trégarvan, près de Châteaulin et le musée rural de l'Education à Bothoa, en Saint-Nicolas-du-Pélem. L'essentiel des documents provient de leurs collections.

L'auteur évoque successivement l'origine des instituteurs, la création des Ecoles normales, l'entrée et la vie à l'Ecole normale. Puis on entre dans le quotidien de l'instituteur, l'école interminable, puisque le travail se poursuit à l'époque bien au-delà du temps scolaire.

Le texte, succinct, constitue une sorte de mémorial de l'instituteur public. Si l'on entrevoit comment l'instituteur était surveillé, contrôlé par les autorités hiérarchiques, deux points sont délaissés. Il n'y a pas d'interrogation sur le type de savoir transmis, au service d'une République radicale, conservatrice, colonialiste. Il n'y en a guère non plus sur le travail d'éradication du breton, avec les troubles de personnalité qui s'ensuivent. Sous ces deux angles, le bilan des « Hussards de la République » reste à écrire. Exclus du champ de l'étude, les instituteurs privés, presque aussi nombreux en Bretagne que leurs concurrents, accomplissaient la même mission, avec des spécificités intéressantes à connaître.

Heureusement, les documents contiennent des écrits de Hélias et de Le Braz sur le « symbole » et la lutte contre le breton. Témoignages éloquents et significatifs. Pour comprendre ce qui se cache derrière les visages martiaux, volontaires, virils de ces élèves instituteurs photographiés, au début du XX[e] siècle, à l'Ecole normale de Quimper, ou derrière ceux de ces enfants de l'école publique de Kergrist-Moëlou, en mai 1937.

(Skol Vreizh, 84 pages, 10 €)

Jean-Jacques MONNIER

✦ Comment rédiger les chèques en breton



La collection «Les Indispensables» de Coop Breizh s'enrichit d'un nouvel ouvrage, rédigé par Tugdual Kalvez et consacré à la rédaction des chèques en breton. L'auteur présente les trois types de numération utilisables, donne des conseils pour les adresses et fournit une liste bilingue des 1.500 communes de Bretagne. Pour le néophyte, il fournit aussi, en toutes lettres, la numération courante jusqu'à mille. 96 pages utiles pour celui qui, même non bretonnant, veut participer à l'action pour les droits culturels bretons.

(Coop Breizh, 96 pages, 6 €)

J.J.M.

✦ Je parle breton : brezhoneg prim ha dillo



Yann-Ber Kemener est déjà bien connu pour ses ouvrages de la "collection bleue" de Skol Vreizh (pilhaouer, bières…) et ses cahiers de devoirs de vacances en breton. Il nous offre aujourd'hui une méthode, ***"Je parle breton, brezhoneg prim ha dillo"*** qui est fort bien faite. Guide de conversation en 24 sketches, il enseigne un breton de tous les jours. Chaque leçon comprend le texte du sketch avec la traduction française, *Geriou nevez*, les mots nouveaux, *Yezh*, les points de grammaire abordés, puis *poelladennoù*, exercices dont on trouvera les corrigés à la fin du livre.

Au début on trouve des conseils précieux, une petite histoire de la langue bretonne, les pages *"de la prononciation à l'orthographe"* et *"de l'orthographe à la prononciation"*, très efficaces *"28 caractéristiques de la grammaire bretonne"* (par rapport au français).

Deux petits lexiques, breton-français, français-breton terminent ce livre très maniable, couverture couleurs cartonnée. Pour encourager l'étude, Nono nous offre de nombreux dessins, plaisir et ironie. Un CD audio (28 minutes) reprend les dialogues des sketches, avec des voix souvent connues (l'enregistrement a été réalisé dans les studios de France Bleue-Breizh Izel à Kemper).

Nous ne manquons pas de méthodes de breton… Cette dernière-née est, pour moi, parmi les meilleures, sinon la meilleure.

Glaoda MILLOUR

(Ed. Skol Vreizh, 164 pages, 20 €)

✦ Pax, vol de nuit

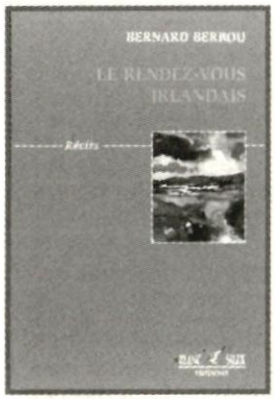


Guénane, dont nous avons évoqué un premier écrit (*L'ange gardien*) dans ces colonnes, nous raconte cette fois un vol de nuit entre Paris et Buenos Aires. Son expérience d'hôtesse de l'air, son passé sud-américain servent de supports à un récit vivant et vraisemblable où l'on découvre le monde des navigants aériens, qu'ils soient PNC (personnel navigant commercial) ou PNT (technique). Un monde qui a souvent fait rêver. La peur et l'incertitude y tiennent une place croissante que le récit traduit bien, avec une unité de lieu, de temps et de circonstances qui ne renieraient pas les classiques.

(Amers éditions, 140 pages, 15 €)

J.J.M.

✦ Le rendez-vous irlandais



Les éditions Blanc Silex publient un nouvel ouvrage de Bernard Berrou. Il s'agit de nouvelles très variées qui nous conduisent en Occitanie, au Portugal, en Irlande et ailleurs. Ecrites dans une prose alerte, elles nous font plonger dans des milieux, des situations, des réalités très particulières, avec un pouvoir de persuasion indiscutable. Les récits sont surprenants, déroutants, et non dépourvus d'humour.

(Ed. Blanc Silex, 190 pages, 18 €) **J.J.M.**

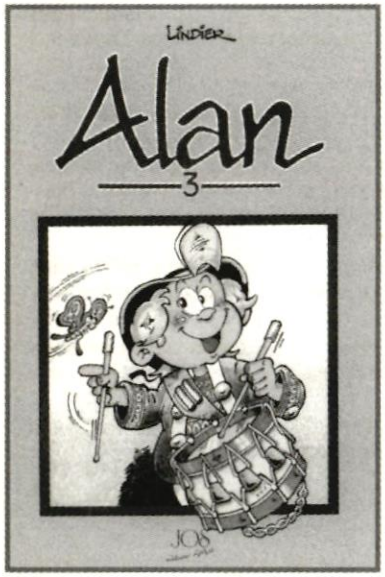
✦ Contes du soleil et de la brume



Les éditions Terre de Brume ajoutent une 15e œuvre d'Anatole Le Braz à leur catalogue. C'est l'avant-dernier recueil de contes de l'homme de lettres trégorrois. Il est constitué de récits publiés antérieurement dans des revues et journaux. Ils ont été rédigés de 1892 à 1901, pendant les années de lycée à Quimper. Ils sont largement issus des collectes réalisées sur le terrain. Le talent et la culture d'Anatole Le Braz éclatent, son humour et sa fantaisie également, en nous restituant l'atmosphère et les attentes d'une Bretagne vivante, à la fin du XIXe siècle. Ce que la belle préface de Dominique Besançon nous aide à comprendre.

(Ed. Terre de Brume, 238 pages, 16,75 €) **J.J.M.**

✦ Alan 3



"Alan 3" est le petit dernier de Serge Lindier. Le héros est toujours ce petit Breton truculent, remuant, qui séjourne chez ses grands-parents bigoudens. L'auteur mélange allégrement la société traditionnelle bretonne et le modernisme, avec de nombreux clins d'œil à l'actualité ; la RTT ou TV Breizh, par exemple. La langue bretonne y apparaît souvent. Un bon cadeau pour les petits Bretons d'aujourd'hui, que leurs parents apprécieront aussi, comme le montre le succès des albums précédents.

(Ed. Jos, 48 pages) **J.J.M.**

✦ Le pays maritime



La géographie est une discipline aujourd'hui très peu médiatisée alors qu'elle peut apporter beaucoup. Les Pur publient les actes d'un colloque consacré au pays maritime, à Lorient en 1999. A l'heure où l'existence des "pays" s'impose, l'ouvrage insiste pour un nouveau type d'aménagement du territoire. Loeiz Laurent y refait l'historique de l'idée de pays, n'hésitant pas à citer un propos étonnant de Michel Debré en 1947 : *"Cette allure de grand malade, c'est au département qu'il* [notre Etat] *la doit... on ne pourra en France, parler de vie locale tant qu'il subsistera."*

L'historien Gérard Le Bouédec esquisse l'histoire de la plurimodalité des transports sur littoraux atlantiques du XVI au XIXe siècle. Des géographes évoquent le microcabotage possible dans l'avenir, à l'échelle européenne et donnent l'exemple flamand de la région maritime la plus exportatrice d'Europe.

(Ed. Presses universitaires de Rennes, 140 pages, 12 €) **J.J.M.**

✦ Breizh de comptoirs !



C'est une création de Jean-Paul David, qui rend hommage, en introduction, à ses grands-parents, à qui il doit une large part de son inspiration, notamment pour le cadre bigouden (encore !).

Ce sont les aventures d'un couple de retraités, dans les différents lieux et les différents moments de son existence, du pavillon au "Café du Port", du jardin à la cuisine. Chaque historiette fait 4 à 6 pages, des dessins de taille variée, souvent très grands. Le vieux couple vit au quotidien le matriarcat (relatif) et l'humour populaire, avec une belle résistance de l'ancien marin-pêcheur. Une observation malicieuse des réalités bretonnes, qui plaira surtout aux adultes, sans doute.

(Ed. Jos, 48 pages) **J.J.M.**

Courrier

"Je profite de mon passage en pays breton pour vous envoyer ce réabonnement afin de recevoir régulièrement vos idées et opinions sur la Bretagne et garder ainsi un contact avec mon pays natal. Au fil du temps, votre mensuel m'est apparu indispensable pour rester éveillé, informé et, surtout, pour sortir de cette torpeur répandue à outrance par la "presse officielle" (...).

J'adore les articles "Leurre de vérité" de Yann Fiévet, le cœur de votre journal, sans doute parce que je partage sa vision du monde : "Que les secouristes ne montent plus à bord du rafiot en perdition ! Qu'ils construisent un nouveau navire !" (...).

M. Gicquel, je n'en vois manifestement pas l'intérêt, sauf celui d'avoir une plume connue du grand public. Ne pourriez-vous pas (...) nous parler d'Histoire, de cette histoire de Bretagne que l'on nous a cachée, volée, ridiculisée sous le joug de la "maison voisine" ? Instruisez-nous donc ! Là est votre devoir (...).

Au fait, pourriez-vous me traduire en breton cette phrase terrible de Milig, ce vieux poète du Poher, qui m'a fait découvrir mon pays endormi par des siècles de mensonges (...) : "Quand un homme se veut tel, il n'a qu'un devoir : l'insoumission." J'en ai fait ma devise (...)."

Stéphane RIVALLAND,
Montréal, Québec

Voici la traduction que nous vous proposons de la phrase de Glenmor : *"Pa fell d'an dud bezañ tud, n'o devez nemet un dlead : an disujidigezh."*

"Monsieur Frédéric Münster, dans son courrier du P.B. 465, me reproche d'avoir trop simplement décrit ce que j'ai vu au Turkmenistan. Visiblement, il aime à donner des leçons et à montrer l'étendue de son savoir. Cependant, la réunion du parlement turkmène à laquelle il fait référence (vote unanime, re-baptême des mois de l'année,...) s'est déroulée le 9 août 2002 et a été rapportée, notamment par "Le Monde", le 14 août. Comme aurais-je pu le mentionner dans un article écrit en avril 2002 ? N'en déplaise à M. Münster, qu'il prenne la peine de consulter un calendrier et de vérifier la postériorité du mois d'août par rapport au mois d'avril avant de bondir.

Quant à ses allégations concernant la disparition de certains ministres, qu'il semble attribuer ipso facto à Niazov, il me paraît délicat d'en parler sans preuve tangible. Il me reproche aussi de ne pas avoir assez insisté sur l'aspect totalitaire du régime. Niazov est un tyran, et le Turkmenistan une dictature, cela c'est confirmé. Mais le but de ma modeste contribution n'était pas de faire une étude complète et définitive du Turkmenistan (que M. Münster me pardonne). Simplement de décrire ce qu'un voyageur non attendu peut voir à Ashkhabad.

Venons-en maintenant à la fameuse omniprésence de la police turkmène. Police qui, selon M. Münster, suit systématiquement les étrangers et vérifie leur haleine ! Il s'appuie peut-être sur son expérience personnelle, mais je dois à la vérité de dire que nous n'avons jamais été la cible de tels agissements. Nous ne nous sommes pas privés, pourtant, de boire de la bière et de la vodka (pensez-donc, après plus d'un mois de sevrage en Iran !) en terrasse. Après tout, peut-être sommes-nous passés le nouveau mois où Niazov autorise l'alcool et les minijupes, interdit l'embastillement des étrangers et suspend le racket des voyageurs, tout en imposant aux douanières de sourire à ces derniers. Que M. Munster se rassure, cela ne fait pas pour autant de ce pays un modèle de démocratie."

Laurent LE NÉDÉLEC,
Gwengamp (22)

"C'était le 15 août dernier : je roulais, nous roulions tous, au pas, sur la côte sauvage à Quiberon et j'avais comme passagers deux équipiers du "Forban",du Bono. On suivait des "75", essayant de dépasser tout le monde, comme d'habitude. Tu ne crois pas, me dit l'un des marins, qu'ils pourraient s'arrêter avec les gosses pour admirer le site, sentir l'air du large ? Non !, et en plus, les gamins, eux, ils jouent sans doute avec la Gameboy ou la Sega ! Quand ils retourneront à Paris, ils auront droit à l'éternelle rédaction de rentrée : racontez vos vacances !

Tu sais, ici, à Quiberon ou à Vannes, me confia ces jours-ci un pilote local, il y a toujours un résident secondaire qui appelle "la tour" ou la mairie pour signaler qu'un avion décolle ou atterrit avec trente secondes de retard sur l'heure légale des vols. Mais le bruit sur le périphérique, jours et nuits, ça n'a aucune importance !

C'était vendredi 23 août, dans le journal : j'ai lu et relu l'article, croyant avoir mal compris le sens du texte : un résident secondaire, voisin du dernier ostréiculteur (un jeune) sur l'Ile aux Moines, engage des attaques répétées en justice contre ce dernier, avec l'accord du préfet... avant l'expulsion pour entrave à l'activité touristique !

Que de beaux terrains à récupérer sans doute ! (...)

Je te quitte, Monsieur le P.B., c'était ma minute de désespoir virtuel !"

Y.M.,
Keranna (56)

"En couverture du P.B. n° 462, vous inscrivez : bienvenue en Bretagne. C'est une intention tout à fait louable, et je l'approuve bien qu'originaire du Morbihan, exilé en Isère comme bien d'autres compatriotes. Mais d'année en année, en revenant au pays, j'ai l'impression que la Bretagne n'est pas la belle carte postale que l'on nous propose dorénavant. J'ai même l'impression qu'elle n'est plus aussi vivifiante qu'autrefois. Il y a une autre vérité, plus sournoise, que je découvre à chaque retour en Bzh : par exemple, les constructions anarchiques de résidences secondaires implantées de plus en plus en bordure du littoral, et maintenant à la place de terres cultivables, en arrière du pays. Je me demande ce qu'il va rester de la campagne bretonne d'ici quelques décennies. Autres plaies : la prolifération des lotissements en zone de villages ou de hameaux anciens. Quant aux Hent *ou* Ker *ils sont remplacés par de pompeuses rues de... ou lotissement truc chose. Certaines communes sont bien conscientes de ce problème puisqu'elles tentent d'interdire ces nouvelles constructions accolées à une campagne encore traditionnelle. (...)*

Une autre remarque, en ces temps de chansons et de danses, c'est de voir et d'entendre les leaders de la chanson bretonne nous dire avec un air désabusé que les temps changent, bref, que tout va pour le mieux dans cette Bretagne.

Servat semble fatigué de chanter la blanche hermine, les Tri Yann interprètent la République, en précisant qu'il s'agit d'un air acadien. Dès fois que...

Les bardes bretons sont-ils devenus de braves pépés embourgeoisés au point de ne plus voir la réalité ? Quant à la relève...elle pousse la chansonnette. (....)

Pauvres Glenmor et Xavier Grall ! Que diriez-vous, en entendant vos prétendus héritiers chanteurs et écrivains ?"

Dominique GUILLO,
Grenoble (38)

Festoù-noz

Samedi 9 novembre

à PLESTIN-LES-GRÈVES (22)
Fest-noz de la "Dañs Treger",
à la salle des fêtes.
Avec Daniel Lawson,
Savidan-Launay, Léhart-Le Bras
les Kanerezed Plistin, etc.
Entrée : 5 euros.

●

à LANGUIDIC (56)
salle Jo Huitel.
Avec Pevar Den.
Organisation : le cercle de Languidic.

●

à BRÉAL-SUR-MONFORT (35)
au centre culturel Brocéliande.
Avec Carré Manchot.
Organisation : Les Korrigans de Monterfil.

●

à QUIMPER (29)
Fest-noz avec Tan ba'n Ty,
salle du Chapeau rouge.
Organisé par Mederien Penhars.

●

à GUIPAVAS (29)
Fest-noz vras des dix ans de Sked.
Avec Breizh Storming, etc.
Entrée : 3 euros.

Cours de gallo

Les cours de gallo ont repris le soir à :

RENNES (avec le Cercle celtique),
DINAN (avec l'école Diwan),
NANTES (avec le Centre culturel d'Orvault).

De nouveaux cours
se sont ouverts à :

VANNES (avec l'association Bemdez)
REDON (avec l'association Kelenn).

Pour tous renseignements,
contacter Bertaèyn Galeizz au
02.99.38.97.65

Veillée

Vendredi 8 novembre,

à PLESTIN-LES-GRÈVES (22)

Veillée trégorroise : Charles Rolland, Yann Poëns (hommage), à la salle des fêtes, à 20 h 30.

Entrée libre

Repas

Le 30 novembre,

à TRÉVOU-TRÉGUIGNEC (22)

Repas et fest-noz
pour les vingt ans de l'UGB
(Union des enseignants du breton).

Renseignements au
02.96.48.01.54

Soirée débat

Le 15 novembre,

à NANTES

à 20 h 30, auditorium J. Messiaen au Conservatoire national de Région, 4 bd Gaëtan Rondeau :

Chants et musique de Bretagne
Inventaire et perspectives

Entrée : 3 euros.

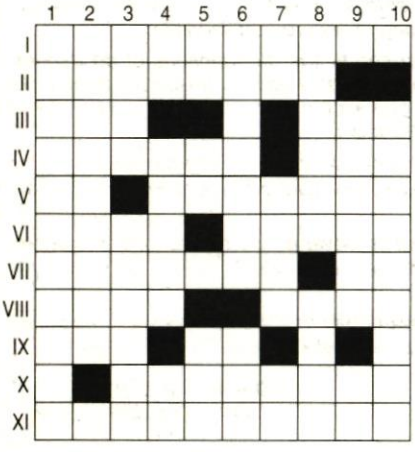
PEUPLE BRETON ADMINISTRATION

A notre local de Saint-Brieuc, Nadine assure désormais à mi-temps le secrétariat du **Peuple breton**. Ses horaires sont : les lundi, mardi et jeudi, de 9 à 13 h ; le vendredi, de 9 à 13 h et de 14 à 18 h.

Si vous avez besoin de précisions concernant les abonnements ou la vente en kiosque, envie de renseignements divers, n'hésitez pas à appeler au **02.96.61.54.11.**

Mots Croisés Bretagne-Celtie n° 152

(Toutes les réponses sont en français)



HORIZONTALEMENT : I. Celle de Caurel (22) dort sous le lac de Guerlédan. – II. Elles dépassent parfois la fiction. – III. Mal du siècle ; Compte courant. – IV. A le cou plus long qu'un phoque ; Arrose Berne. – V. Dieu ; Familièrement peu manuel. – VI. Chaton de certaines fleurs ; Commune en Mor-Bihan. – VII. Comme certaines huîtres ; Ordre. – VIII. Etat allemand dans le désordre ; Paradis. – IX. Une armée irlandaise ; Accord. – X. Une Celte. – XI. Beaucoup de saints celtes le pratiquèrent.

VERTICALEMENT : 1. Précéda le Breton en Bretagne. – 2. A faire pour préserver notre patrimoine. – 3. Fut ancien ; Homme de théâtre breton. – 4. Métropole bretonne décapitée ; Breton compagnon de Jeanne d'Arc (1389-1438) ; Matin. – 5. Deux romain ; Dans le coup ; Un choix référendaire. – 6. Partie d'une fugue ; Le breton sans le vannetais. – 7. C'est-à-dire ; Langue celte ; Roi décapité. – 8. Nantes fut celle du retour des Antilles ; Au-dessus de l'ostensoir à la troménie. – 9. Blocage ; Initiales militaires. – 10. Accrue.

Ronan PAGAN

SOLUTION du n° 151

Horizontalement : I. BARBETORTE. - II. AVARIES ; ED. - III. REMORDS ; NE. - IV. ZNO (NOZ) ; EOULER. - V. UL ; AA. - VI. ZS ; AVOINE. - VII. BARBEGRISE (NOEL DEVAULX). - VIII. RUIOU ; ELTE (ETEL). - IX. ECLUSE ; DRU. - X. IE ; RE ; BUAN. - XI. ESSE ; TN.

Verticalement : 1. BARZAZ BREIZ. - 2. AVEN ; SAUCE. - 3. RAMOU ; RIL (LIR). - 4. BRO ; LABOURS. - 5. EI ; RE ; VEUSES. - 6. TEDO (ODET); OG. - 7. OSSUAIRE. - 8. LANILDUT. - 9. TENE ; ESTRAN. - 10. EDERN ; EEUN.

P.B. Services

Offres d'emploi

Diwan recrute :

– un(e) surveillant(e) général(e) pour un remplacement de 6 mois au collège de Plijidi.

– des surveillants-animateurs pour le secondaire.

– des remplaçants dans les différentes disciplines enseignées en collège.

Licence dans la matière exigée.
Maîtrise du breton.

Adressez votre candidature à DIWAN,
ZA Saint-Ernel, BP 147,
29411 Landerne cedex.

Radio-Kerne

cherche un(e) animateur(trice) bretonnant(e).

Une bonne maîtrise de la langue est exigée.

Contact : 02.98.91.14.28.

PETITES ANNONCES

Nous avons une rubrique de petites annonces à tarif unique : 9 € (par chèque avec l'annonce). Pas plus de 8 lignes de texte.

La vache

On n'a jamais autant parlé de la vache que depuis une décade. Qu'elle soit sacrée ou folle ou les deux à la fois, elle à sa place dans tous les journaux. De retour d'Outre-Manche, elle était encore vedette au dernier salon de l'alimentation. Des salons artistiques lui sont consacrés. Des auteurs écrivent des chansons vantant ses mérites. Mais c'est encore un bon outil pour comprendre et définir le monde qui nous entoure, si vous en avez deux.

Vous avez deux vaches, vos voisins vous aident à vous en occuper et vous vous partagez le lait. Voilà une sympathique définition du socialisme. Quand au communisme, vous avez deux vaches, le gouvernement vous prend les deux et vous vend le lait, quand il y en a…

Pour l'écologie c'est tout simple : vous avez deux vaches, vous gardez le lait et le gouvernement vous achète la bouse.

Vous avez deux vaches, vous en vendez une et vous achetez un taureau pour faire des petits. Vous voilà en plein capitalisme classique. Mais si vous voulez définir le capitalisme sauvage, vous équarrissez l'une, vous forcez la seconde à produire autant que quatre et vous licenciez l'ouvrier agricole qui s'en occupait, en l'accusant de l'avoir laissé mourir d'épuisement.

Mais le capitalisme a de multiples facettes. Dans sa version européenne, vous avez toujours deux vaches, mais on vous subventionne la première année pour en acheter une troisième ; on fixe des quotas la seconde année et vous payez une amende pour surproduction ; puis on vous donne une prime la troisième année, pour abattre 33 % du cheptel.

Dans sa version française c'est plus compliqué. Pour financer la retraite de vos deux vaches, le gouvernement décide de lever un nouvel impôt la CSSA-NAB (Cotisation de solidarité avec nos amis les bêtes). Deux ans après, le système est déficitaire. Pour financer le déficit on lève un nouvel impôt sur la production du lait, le RAB (Remboursement de l'ardoise bovine). Les vaches se mettent en grève, il n'y a plus de lait. «*Du lait, on veut du lait*» crie la foule ! La France construit donc un lactoduc sous la Manche pour s'approvisionner auprès des Anglais. L'Europe déclare le lait anglais impropre à la consommation. On lève un nouvel impôt pour entretenir le lactoduc.

Si vous poussez plus loin la définition du capitalisme européen, cette fois à l'usage des îles : en Corse vous n'avez pas de vache mais vous touchez les primes pour les veaux sous la «mer». En Angleterre, vous tuez une des vaches pour la donner à manger à l'autre, qui devient folle. L'Europe vous donne une subvention pour l'abattre et vous la donnez à manger à vos moutons…

C'est fou ce que le monde devient limpide quand on le regarde au fond des yeux des vaches. La suite au prochain numéro, avant que ne commence l'année de la vache, en Chine.

AL LOUARN

Abonnez-vous au Peuple breton

Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑
– tarif normal : 30 €
– tarif de soutien : à partir de 33 €
– étranger par avion : 40 € et plus
à partir du n°..... inclus.

● Prélèvement automatique mensuel
❑ minimum : 3 €
❑ de soutien : 4 € - 5 € - 6 €
(Joindre un relevé d'identité bancaire)

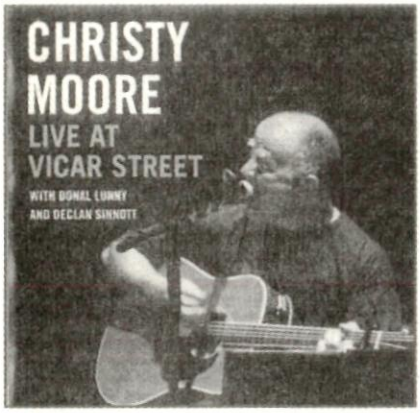
● Ci-joint le règlement par :
❑ chèque postal
❑ chèque bancaire
❑ mandat-lettre
à l'ordre du
"Peuple breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76 V

Musiques de Celtie

CHRISTY MOORE - LIVE AT VICAR STREET. (Newberry/Sony COL 508635.2)

Si l'on a pu dire que les Chieftains étaient les ambassadeurs de la musique traditionnelle irlandaise dans le monde, incontestablement Christy Moore est le chanteur le plus renommé de la verte Erin.



Trente-quatre ans de carrière déjà, et toujours la même pêche. Après avoir contribué au succès de Planxty puis de Moving Hearts dans les années 70, il s'est affirmé comme un auteur compositeur de premier plan, parfois copié, jamais égalé.

Son combat pour les causes justes, notamment contre le nucléaire, en a fait un chanteur engagé rarement pris en défaut. Et même si la poésie a davantage pris le pas aujourd'hui, il n'en continue pas moins à prêcher la bonne parole.

Trente-quatre ans au compteur et le même enthousiasme du public à ses spectacles. C'est d'ailleurs lors de quelques-uns de ceux-ci que le présent album a été enregistré, à Vicar Street, célèbre théâtre de la rive droite dublinoise.

A cette occasion Christy Moore s'était adjoint les services de deux de ses anciens complices de Planxty et Moving Hearts, Dónal Lunny et Declan Sinnott. Le résultat est à l'avenant, avec un côté intimiste sur de magnifiques ballades, *First Time Ever* d'Ewan McColl ou *Wandering Aongus* de W.B. Yeats. Mais aussi des chansons engagées, *McIlhatton* de Bobby Sands ou *Allende*. Et enfin les indémodables succès, *Ride On* ou *Lisdoonvarna*. Et pour finir, un vibrant hommage à Noël Brazil, célèbre auteur irlandais récemment disparu.

Pour qui ne connaîtrait pas encore Christy Moore, dépêchez-vous de réparer cette lacune avec l'un de ses meilleurs albums.

ELEANOR SHANLEY & FRIENDS. (Celtic Note CNCD 1005 - Celtic Distribution)

Elle avait fait route commune avec Dé Dannan durant cinq ans à la fin des années 80, puis s'en était allée poursuivre une carrière solo. Après deux albums en 95 et 97, elle entreprend une série de tournées avec Ronnie Drew, l'ex-Dubliner à la voix rocailleuse, et naturellement cela abouti en 2001, à la publication d'un album en commun *A couple of more years*. Enfin cette année, quatrième album pour Eleanor Shanley, la chanteuse à la voix de soprano.



Après l'expérience réussie de duo avec Ronnie Drew, Eleanor choisit ici de poursuivre dans cette voie en invitant une pléiade de chanteurs et chanteuses de divers horizons musicaux. Nous retrouvons aussi bien des habitués du répertoire traditionnel, Dolores Keane, Ronnie Drew ou Dessie O'Halloran, que des chanteurs de country comme Ray Lynam, et même les Harlem Gospel Singers sur une magnifique *Hard Times*, tube de Dé Dannan s'il en fut.

Ces derniers ne sont pas oubliés puisque Frankie Gavin, Alec Finn et Brian McGrath sont omniprésents sur l'album. Sharon Shannon est, elle aussi de la partie, accompagnant à l'accordéon quelques superbes morceaux.

Un fort bel éventail de chansons traditionnelles est au rendez-vous, témoin pour plusieurs d'entre elles, de l'époque Dé Dannan, avec qui Eleanor a toujours gardé des liens très forts.

Bref, un album magnifique qui n'a pas fini de nous faire regretter ces années 80 où elle accompagnait le groupe.

FLOOK - RUBAI. (Flatfish 004CD - Distribution Socadisc - www.flook.co.uk)



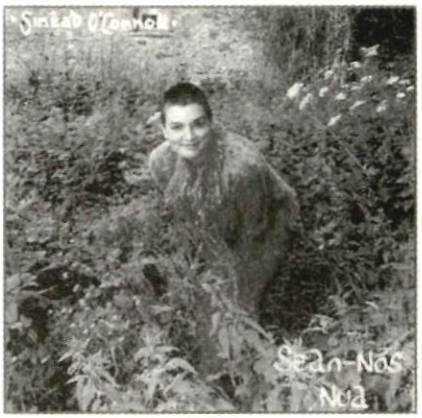
Déjà plusieurs années d'existence pour le groupe Flook dont la création remonte à 95, lorsque Michael McGoldrick, Brian Finnegan et Sarah Allen décident de monter un trio de flûtes intitulé *Three Nations Flutes*. A la fin d'une tournée, ils sont rejoints par le guitariste Ed Boyd et ils adoptent le nom de Fluke (coup de chance), qu'ils transforment un peu plus tard en Flook. Puis en 98, Mike McGoldrick se lance en solo et John Joe Kelly intègre le groupe, au bodhrán et à la mandoline.

Sept ans de tournées et déjà deux CD à leur actif *Flook Live* en 97 et *Flatfish* en 99. Les voici aujourd'hui de retour avec Rubai, leur troisième album. Un **Rubai** est un court poème de quatre vers caractéristique de la poésie perse, poème parfaitement "rimé, plein de musique, de rythme et de souffle", tout à fait comme la musique jouée par Flook, une combinaison subtile de traditionnels revisités à leur façon et de compositions des deux flûtistes.

Tout au long de l'album justement, les flûtes mènent la danse, admirablement secondées et mises en valeur par la rythmique de la guitare et des percussions. Quelques envolées de fiddle et d'accordéon égayent le tout, tandis que le trombone de Rory McLeod et la basse d'Ewen Vernal (Capercaillie) distillent une couleur jazz sur quelques morceaux.

Des compositions originales et une interprétation brillante sont les caractéristiques principales de Flook, l'un des groupes les plus innovants de la jeune génération.

SINÉAD O'CONNOR - SEAN-NÓS NUA. (Keltia Musique KMCD 135)



Revoici Sinéad O'Connor, l'enfant terrible de la scène rock irlandaise. Et pour un retour, c'est une agréable surprise ; la voilà reconvertie dans le traditionnel. Car c'est bien d'un album de chansons traditionnelles qu'il s'agit ici : **Sean-Nós Nua**, littéralement le vieux chant nouveau.

Comme vous le savez peut-être, le sean-nós est un chant très ancien de la tradition irlandaise, interprété la plupart du temps a capella, un peu l'équivalent de la gwerz ou des complaintes.

Après une demi-douzaine d'albums non traditionnels, Sinéad avait envie d'enregistrer des chansons qui avaient bercé son enfance. Pour ce faire elle s'est adjoint les services de l'inévitable Dónal Lunny ainsi qu'Adrian Sherwood. Christy Moore participe aussi sur une chanson *Lord Baker*, de même que Sharon Shannon ou Steve Wickham.

De nombreux standards sont au rendez-vous : *Molly Malone, I'll tell me Ma, Paddy's Lament* ou *Peggy Gordon*, en tout 13 chansons dont deux en gaélique, que Sinéad revisite à sa manière entre lenteur et majesté.

Une chanteuse à (re)découvrir.

Philippe COUSIN

Selaouit

par Pierre Morvan



Roland BECKER : "Kof a kof au Café Breton" (Oyun Muzik, OM001)

L'épatant, avec Roland Becker, c'est qu'il va continuellement de l'avant. En perpétuelle évolution et toujours plusieurs fers au feu. Quand nous l'avions rencontré pour le "Peuple breton", il y a près d'un an et demi, il nous avait parlé de ce projet de duo "Kof a kof", accordéon chromatique et saxophone… Voilà qui est fait : ***"Au Café Breton"***, le CD, sort ces jours-ci et le duo se ballade déjà sur toutes les scènes de Bretagne, avec son cabaret de poche et cette fameuse "boule à paillettes" qui illuminait nos frimousses émerveillées, encore dans les années 50 et même après.

Mariage de la gavotte et de la java, de "l'accordéon chromatique qui parle breton" et du "saxophone mythique du music-hall", "deux instruments avec états d'âme qui se sont toujours sentis faits l'un pour l'autre" , le ***"Café Breton"*** est d'abord un hommage à Yves Menez, alias Pier Min, créateur, vers 1935, de l'Idéal Jazz, un orchestre réputé qui – déjà ! – fait le choix d'une musique bretonne évolutive, ouverte aux sons venus d'ailleurs.

Avec son complice accordéoniste, Régis Huiban, Roland Becker forme donc le duo Kof a Kof. Et leur CD tout en nuances et subtilités redonne vie à un genre musical oublié depuis, et qui, bien sûr, à l'époque, ne pouvait pas s'appeler ainsi, la "world-musette"… Danses et mélodies s'y succèdent, faisant alterner swing et mélancolie avec une virtuosité et un allant qui ne se démentent jamais. ***"L'impossible Monsieur Min"***, ou ***"Plancher ciré"***, brillantes suites de gavottes, ***"Les idées heureuses"***, valse remarquable, ou ***"La belle Anna"***, dont chacun reconnaîtra le thème principal, nous restituent ainsi une toute une époque qui n'était pas moins formidable que la nôtre… Et ***"Kermesse"***, avec ses bruits de fond, nous remet dans l'ambiance d'une guinguette animée. Epatant, je vous dis.

MERZHIN : "Adrénalin" (BMG, 7421950512)

A l'inverse de leurs petits cousins ouestons d'Armens, les musiciens de Merzhin n'ont pas renoncé à faire valoir leurs origines celtiques. Au contraire, leur rock pêchu, bien que corsé, ne laisse pas de côté l'accent breton qui les a propulsés en bonne place, vers le haut de l'affiche. Ce sont les flûtes et bombardes de Ludo, bien présentes tout au long de l'album, qui attestent sans conteste de cet enracinement : rock & roots, voilà qui pourrait étiqueter la musique de Merzhin.

Côté textes, Ludo et ses potes (Pierrot au chant, Damien à la basse, Vincent aux guitares, Stef à la guitare électrique et Mathieu aux percussions) puisent aux sources de leur vie de jeunes musiciens bretons. Un hommage à Bruno Le Pennec (***"L'Arche"***), un portrait au vitriol où pourront se reconnaître quelques parasites professionnels (***"Le Petit Manager"***), mais aussi un vrai cri d'angoisse face à l'uniformisation institutionnalisée (***"Amnésie"***) ou le décervelage alcoolisé (***"Maillot jaune"***)… Et puis ***"Poursuite"***, ce beau texte de Loic Chavigny, de Wig a Wag, venu en ami prêter sa voix. Merzhin se donne du mal et fait le maximum pour nous offrir cette salutaire montée d'***"Adrénaline"***. Bien envoyé.



CUEILLETTE

Trente ans de cueillette, cela se fête ! Depuis trente ans, Dastum laboure le sol breton pour rassembler et préserver tout ce qui touche au patrimoine breton. Le patrimoine oral, principalement, mais pas seulement. Trente années d'un collectage patient et bénévole ont permis d'archiver pas moins de 60.000 documents sonores qui représentent 4.500 heures d'enregistrements. Mais Dastum c'est aussi une bibliothèque étoffée, une photothèque… et "Tradition vivante de Bretagne", une collection de CD remarquables.

La fête des trente ans a eu lieu fin octobre mais le travail continue et Dastum lance "Mémoires à l'appel", une nouvelle opération de collectage qui s'adresse à tous ceux qui peuvent détenir un petit morceau, même modeste, de patrimoine, photos, enregistrements, films…

Renseignements au 02 99 30 91 00 ou sur www.dastum.com.

CHANTS DU PAYS DE QUESTEMBERT : (ANDON, Cap 19)

Créée à l'origine pour soutenir l'école Diwan de Questembert (Diwan Kistreberzh), l'association Andon s'est aussi donnée pour but de valoriser la culture bretonne dans toute sa diversité, en partant très logiquement du patrimoine local. Situé à la limite de la basse et de la haute Bretagne, le Pays de Questembert offre la particularité de n'être ni bretonnant, ni réellement gallo. Un territoire de transition…



Le répertoire de ce CD a été collecté il y a une vingtaine d'années. Il est composé d'une trentaine de chansons, dont l'une est interprétée en breton par les enfants de Diwan, quelques autres par les Loerou Ruz et la plupart en français par des chanteurs du cru : Monique Nicolas et Simone Pendu, Pierrig Hercellin, Jean-Gab Le Net… d'autres encore. Un recueil des chansons, avec textes et partitions, accompagne l'enregistrement (à moins que ce ne soit l'inverse) et le tout est à commander (20 euros, hors frais de port) au 02 99 737 234. Encore une œuvre utile.



GAILLARDS D'AVANT : "L'Africaine" (Adelph, 06 62 25 09 91)

Deuxième opus pour les Gaillards d'Avant (de Paimpol, à ne pas confondre avec ceux de Noirmoutier), un groupe de chansons marinées qui s'est fait un nom au fil de l'eau et aussi des éditions successives de la Fête du Chant de marin (de Paimpol, toujours). Rock assaisonné et forte consommation d'énergie : on retrouve ici la marque de fabrique du premier album, dont un titre est d'ailleurs repris, le tube du groupe, ***"La Route du Cidre"***…

Délaissant cette fois les standards du genre mais toujours soutenus par Euroviande, leur fidèle mécène, les Gaillards ont délibérément fait le choix de la création et proposent donc un répertoire de compositions personnelles. Signalons la présence dans leurs rangs des deux excellents musiciens de Daouad, Thomas Bocher (flûte, bombarde) et Bertrand Le Martret (guitares). Et notons aussi le jeu de mot qui tient lieu de sous-titre à ce CD : ***"Entre celtes et mer"***… Original, non ?

Jean-Marc DESBOIS : "En passant par La Rochelle" (Sergent Major Company), SMC 133 822 M771)



Le port de La Rochelle aussi a beaucoup fait chanter les marins et donc, conséquemment, les Bretons. Jean Marc Desbois, auteur-compositeur-interprète, lui rend hommage à travers ce CD consacré aux classiques de la chanson de mer : ***"Valparaiso", "Chantons pour passer le temps", "Les filles de La Rochelle"*** (bien sûr), ***"Tacoma"*** et même ***"Jean François de Nantes"***… Sans oublier "***Quand la mer monte"*** et ***"La pêche des moules"*** (y compris en version karaoké). En quelque sorte, un vrai pot pourri de la mer…

2003



JOSILIN - Gwerzhañ silzig a-dammoù war ar march'ad

GENVER	C'HWEVRER	MEURZH	EBREL	MAE	MEZHEVEN	GOUHERE	EOST	GWENGOLO	HERE	DU	KERZU
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29		29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30		30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31		31		31		31	31		31		31

CALENDRIER POSTER

Le calendrier 2003 des prénoms bretons
à commander à
UDB - bp 203 - 56102 Lorient cedex
7,60 € (franco de port)

Whiskies Bretons



Blended



Single Malt

DISTILLERIE
WARENGHEM

22300 LANNION-FRANCE - Tél. 33 (0)2 96 37 00 08 - Fax 33 (0)2 96 46 57 44
Site web : http://www.distillerie-warenghem.com - Email : DISTILLERIE.WARENGHEM@wanadoo.fr

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE - A CONSOMMER AVEC MODERATION